



# RAPPORT ANNUEL DE GESTION

## 2024-2025



École de la Petite-Gare  
650 boulevard de Palerme, La Prairie (Québec) J5R 6B2  
Téléphone : 514 380-8899, poste 4011/ Télécopieur :450 619-0073  
Site Web : [petitegare.cssdgs.gouv.qc.ca](http://petitegare.cssdgs.gouv.qc.ca) / Courriel : [delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca)

Centre de services  
scolaire des  
Grandes-Seigneuries

Québec 



Madame Chantal Pilon  
Directrice école de la Petite-Gare

## MESSAGE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT



Chers parents  
Chers membres du personnel,

À l'école de la Petite-Gare, trois grandes valeurs ont guidé notre année scolaire 2024-2025: le respect, l'engagement et la collaboration.

Notre établissement a pu compter sur une équipe-école mobilisée, soucieuse d'offrir aux élèves des activités variées et stimulantes favorisant le développement de leur plein potentiel. L'esprit de collaboration entre les membres du personnel a orienté les actions de chacun afin d'atteindre les deux objectifs fixés par notre Projet éducatif :

- Augmenter la réussite des élèves à risque pour la compétence en lecture;
- Augmenter le sentiment d'inclusion et de bien-être chez les élèves.

Pour soutenir la réussite des élèves à risque en lecture, les enseignants ont participé, tout au long de l'année, à des communautés de pratique (COP). Ces rencontres leur ont permis d'échanger sur les méthodes pédagogiques les plus efficaces pour favoriser l'apprentissage. Les résultats obtenus témoignent des efforts déployés et de la persévérance de nos élèves.

Par ailleurs, nous avons mis en place un système de soutien au comportement positif (SCP) afin de promouvoir le bien-être des élèves. Cette approche, déployée à l'échelle de toute l'école, définit clairement les comportements attendus et les enseigne explicitement. Chaque élève apprend ainsi ce qui est attendu de lui, en classe comme à l'extérieur, et se voit encouragé à adopter des attitudes respectueuses et responsables.

Le conseil d'établissement a également sondé les élèves afin d'évaluer leur niveau de bien-être. Les résultats révèlent un milieu de vie positif et inclusif.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du personnel ainsi que les parents pour leur précieuse collaboration. L'alliance école-famille demeure un atout essentiel à la réussite et à l'épanouissement de nos élèves.

— Chantal Pilon

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents et élèves, membres du personnel, direction et membres du conseil,

Comme parent d'élèves depuis les 11 dernières années, engagé au conseil d'établissement depuis plusieurs années et président de ce dernier, je peux vous assurer que tout le personnel (corps professoral et direction) met tout en œuvre dans le développement physique, psychologique et le bien-être de vos enfants pour forger le futur de notre communauté.

Bien évidemment, cet objectif ultime n'est possible qu'avec votre soutien et votre coopération. Chaque année se présentent des défis imprévus que nous devons relever et c'est ensemble que nous sommes plus forts pour nos enfants.

Je ne saurais vous dire combien c'est important de s'impliquer dans votre école. Toutes les heures passées à l'intérieur de nos murs passent si vite que c'est maintenant qu'il faut participer à son essor. Un petit deux heures par mois pour prendre des décisions importantes dans leur vie ce n'est pas beaucoup, mais tellement gratifiant. Participer activement à l'école n'est qu'une extension de ce que vous faites à la maison et c'est tout aussi important.

Dans les années à venir, des décisions importantes pour VOTRE école seront à prendre et le conseil d'établissement devra les prendre dans le meilleur intérêt de vos enfants. Bien évidemment, votre habituelle collaboration, votre respect quant aux décisions prises, votre précieux temps donné à votre enfant demeurent primordial et grandement appréciés. Vous faites partie de leur réussite!

Je vous remercie de votre confiance des dernières années. Je suis confiant qu'avec cette super équipe que nous formons, nos enfants ne se porteront que mieux pour un apprentissage optimal et harmonieux.

Au plaisir de vous croiser, bon été et bonnes vacances où que vous soyez,



Monsieur Éric Bonin  
Président du Conseil d'établissement

## TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	5
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement .....	5
2.	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT .....	6
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	7
2.3	Résultats obtenus .....	12
	ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL .....	17

1

# PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
M. Éric Bonin	Membre parent et président	1
Mme Kim Lestage	Membre parent et vice-présidente	1
Mme Élisabeth St-Gelais	Membre parent et délégué au comité de parents	2
Mme Mélissa Heurtelou	Membre parent	2
Mme Sandra Santa	Membre parent	1
Mme Anissa Khattabi	Membre parent	2
M. Andrian Coltov	Parents substitut, mandat d'un an	1
M. Medoune Seck	Parents substitut, mandat d'un an	1

Mme Claire Sanfilippo	Membre du personnel enseignant	
Mme Louise Bouthillette	Membre du personnel enseignant	
Mme Julie Allard	Membre du personnel enseignant	
Mme Audrey Chevarie-Decoste	Membre représentant du service de garde	
Mme Sophie Mitchel	Membre représentant du soutien	
Mme Julie Marceau	Directrice adjointe	
Mme Chantal Pilon	Directrice de janvier 2024 à juin 2024	

2

## BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date	Type de séance
27 août 2024	Assemblée générale (Élection)
24 septembre 2024	Ordinaire
22 octobre 2024	Ordinaire
26 novembre 2024	Ordinaire
28 janvier 2025	Ordinaire
18 février 2025	Ordinaire (annulée)
25 mars 2025	Ordinaire
22 avril 2025	Ordinaire
27 mai 2025	Ordinaire (annulée)
10 juin 2025	Ordinaire

## 2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates	Actions réalisées	Commentaires
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>			Approuvé en avril 2023
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	10 juin 2025	Approuvé	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	25 mars 25	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	10 juin 2025	Approuvé	Approbation de toutes les activités
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	10 juin 2025	Approuvé	Présentation des ajoutes et des modifications
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	10 juin 2025	Approuvé	Présentation de toutes les listes
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	10 juin 2025	Adopté	Présentation des ajoutes et des modifications
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Aucun avis

<sup>1</sup>D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées	Commentaires
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Aucun sous-comité
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Aucune modification à l'acte d'enseignement
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	27 septembre 2024	Informé sur le site de l'école	Rapport annuel
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre 2024 à juin 2025	Informé par courriel	Information mensuelle via l'info Express, site Internet de l'école
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	24 septembre 2024	Approuvé	La fréquence des jugements pour chacune des étapes a été présentée
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	10 juin 2025	Approuvé	Liste des fournitures et des effets scolaires
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas

Sujets traités	Dates	Actions réalisées	Commentaires
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	28 janvier 2025	Approuvé	Présentation en janvier des contenus enseignés en éducation à la sexualité.
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	25 mars 2025	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	24 septembre 2024 à juin 2025	Approuvé	La majorité des activités ont été approuvées lors de la première séance, mais ce sujet est présent à chacune des rencontres.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers			Ne s'applique pas
Consultation des parents	Janvier 2024 Mars 2025	Consultation	Ouverture ou non du service de garde pour la semaine de relâche et le lundi de Pâques Ouverture ou non pour les journées pédagogiques d'août 2025.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Janvier- Février 2025 25 mars 2025	Consultation	Janvier et février – consultation au sujet du niveau de bien-être des élèves et rapport déposé le 25 mars 2025
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	24 septembre 2024 et 28 janvier 2025	Information et consultation	Plusieurs activités parascolaires sont offertes aux élèves à l'automne et à l'hiver.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	25 mars 2025	Approuvé	Choix du photographe, Fotoplus, la date choisie est le 11 septembre 2025

Sujets traités	Dates	Actions réalisées	Commentaires
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Ne s'applique pas
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	26 novembre 2024 28 janvier 2025 25 mars 2025 22 avril 2025	Approuvé	<p>Novembre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse Desjardins 1816,00\$ pour des activités des élèves,</li> <li>• Groupe Beaumont Élite II inc 5000,00\$ pour un module de jeux extérieur,</li> <li>• M. Frédéric Brunet 1000,00\$ pour le module de jeux,</li> <li>• M. Sato Kawauchi 2000,00\$ pour le module de jeux,</li> <li>• M. Loïc Berdnikoff 1000,00\$ pour le module de jeux,</li> <li>• Mme Xinrui Zhang 100,00\$ pour le module de jeux,</li> <li>• Entreprise Sushi Yasu 3000,00\$ pour le module de jeux.</li> </ul> <p>Janvier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne de financement « Recettes en pot » 1102,50\$ pour le module de jeux</li> <li>• Caisse populaire de la Prairie 3000,00\$ pour l'amélioration et l'aménagement du fourgon</li> <li>• Club Optimiste 1000,00\$ pour le module de jeux</li> <li>• Mme Audrey Lagresie 100,00\$ pour le module de jeux</li> </ul> <p>Mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi Pierre Lavoie 9350,00\$ pour le module de jeux</li> </ul> <p>Avril :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Go Consigne 370,43\$ pour le module de jeux</li> <li>• Clun optimiste 550,00\$ achats de livres pour les élèves du groupe 201</li> </ul>
Adoption du budget annuel de l'établissement	10 juin 2025	Adopté	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			
Consultation pour le calendrier scolaire	25 mars 2025	Information/consultation	Présentation du calendrier scolaire 25-26 et des journées pédagogiques choisies par l'école.
Choix du thème de l'année 2024-2025	10 juin 2025	Information	Le Québec dans toute sa splendeur!

Utilisation de la mesure aide aux parents (15084)	28 janvier 2025	Information/consultation	Les sommes seront utilisées pour l'accueil des élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans. Du matériel de stimulation sera offert.

## 2.3 RÉSULTATS OBTENUS




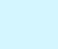


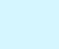
Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ	Cible	2024-2025
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	Augmenter la réussite des élèves à risque pour la compétence en lecture	Augmenter la réussite des élèves à risque pour la compétence en lecture	% des élèves à 65% et plus	93%	95% en 2027 93% en 2024	92,88%

### Explication de l'écart :

Le taux de réussite global en lecture s'élève à 97,65 %, ce qui est remarquable, surtout si l'on considère la hausse constante du nombre d'élèves issus de l'immigration dont la langue parlée à la maison n'est pas le français. L'efficacité de nos services de francisation, d'orthopédagogie et d'enseignement-ressource contribue certainement à ce succès. De plus, l'engagement de notre corps professoral dans des communautés de pratique exerce un effet direct et positif sur la réussite des élèves.

En 2023-2024, 91,23 % de nos élèves obtenaient une note de 65 % et plus (en excluant ceux des groupes à effectif réduit). En 2024-2025, nous observons une progression de 1,65 %, atteignant ainsi 92,88 % alors que les résultats globaux pour notre CSS sont à la baisse. Notre cible pour la prochaine année scolaire est à 94%.

### Nos prochains pas :

-  Des communautés de pratique (COP) seront maintenues en 2025-2026.
-  L'équipe-école et de spécialistes poursuivront leur collaboration afin de mettre en place des pratiques issues de la recherche.
-  L'augmentation de la clientèle issue de l'immigration ayant une autre langue maternelle que le français;
-  Priorisation du service de francisation, d'orthopédagogie et d'enseignement-ressource.
-  Application de notre protocole d'accueil pour les élèves issus de l'immigration et de leurs parents



Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ	Cible	2024-2025
Déployer les meilleures pratiques pédagogiques et administratives qui favorisent l'inclusion et le vivre-ensemble dans les établissements	Développer un milieu de vie qui vise l'inclusion de tous les élèves	Augmenter le sentiment d'inclusion et de bien-être chez les élèves	Mettre en œuvre un plan d'action sur les pratiques universelles qui favorisent le bien-être.  Nombre d'activités offertes à tous sous les thèmes de la diversité, du vivre-ensemble, etc.	Aucun	Pratiques qui favorisent le bien-être	Résultats d'un sondage



**Explication de l'écart :**



Pour l'année scolaire 2024-2025, le souhait des membres du conseil d'établissement était d'évaluer le niveau de bien-être des élèves de la 4e année à la 6e année. Le climat de collaboration entre les intervenants semble avoir un impact direct sur le sentiment de sécurité et d'épanouissement de tous. Par conséquent, de belles forces ont été identifiées en ce qui concerne le soutien scolaire et émotionnel ressenti par les élèves. La relation entre les intervenants et les jeunes est majoritairement positive, favorisant un sentiment d'appartenance fort à l'école de la Petite-Gare.



Nous vous partageons un tableau faisant état des résultats. Des moyens mis en place sont identifiés ainsi que des propositions pour améliorer le sentiment de bien-être des élèves.

Légende :



	Sujets du sondage	Résultats	Moyens mis en place	Propositions
	Le soutien scolaire et émotif ressenti par les élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 93% des élèves disent recevoir de l'aide pour leur réussite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moments planifiés pour les enseignants afin de travailler en équipe collaborative.</li> <li>• Formation continue pour les enseignants</li> <li>• Projet éducatif répondant aux besoins des élèves</li> <li>• Service d'orthopédagogie</li> <li>• Service de soutien linguistique</li> <li>• Service d'enseignante ressource</li> <li>• Service de mentorat pour les enseignants</li> <li>• Rencontres multidisciplinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des moyens mis en place</li> </ul>
	La relation des élèves avec les intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 84% des élèves se sentent important pour leur enseignant(e)</li> <li>• 69% leur éducateur, éducatrice de service garde</li> <li>• 50% des élèves se sentent important pour les TES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moments planifiés pour les enseignants afin de travailler en équipe collaborative.</li> <li>• Formation continue</li> <li>• Ateliers et plateforme Moozoom pour sensibiliser la compétence de l'empathie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation pour les intervenants au service de garde</li> <li>• Maintien des ateliers avec les TES et de l'utilisation de la plateforme Moozoom</li> <li>• Poursuite du travail en équipe collaborative</li> </ul>

	<p>Le climat émotionnel au sein de l'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 86% des élèves aiment venir à l'école</li> <li>• Les élèves expriment aimer leur école à 3,03/4</li> <li>• Les deux moments de la journée préférés sont l'éducation physique et à la santé et le temps passé en classe.</li> <li>• Les deux moments les moins appréciés sont le temps passé en anglais et au service de garde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance dans la cour</li> <li>• Matériel disponible pour se divertir dans la cour</li> <li>• Planification de sorties éducatives</li> <li>• Utilisation des technologies en classe.</li> <li>• Utilisation d'outils numériques pour l'enseignement.</li> <li>• Programme de soutien aux comportements positifs</li> <li>• Rencontres multidisciplinaires</li> <li>• Soutien aux familles en difficultés financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les causes qui font en sorte que les cours d'anglais et les moments passés au service de garde sont les moins appréciés.</li> <li>• Poursuivre les moyens en place</li> <li>• Offrir des occasions de faire découvrir différents champs d'intérêts</li> <li>• Développer de plus en plus l'éducation l'habileté à exploiter le potentiel des technologies et des ressources numériques.</li> </ul>
	<p>Le sentiment de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 31% des élèves ont déjà vécu un sentiment d'insécurité.</li> <li>• 17% des situations se sont produites dans la cour de récréation</li> <li>• 9% des situations sont vécues dans les rues autour de l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de TES</li> <li>• Service d'un agent de réadaptation en psychoéducation</li> <li>• Enseignement des habiletés sociales</li> <li>• Collaboration avec le service de police</li> <li>• Plan de lutte contre l'intimidation mis à jour chaque année</li> <li>• Soutien aux familles en difficultés financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions auprès des parents pour assurer une meilleure sécurité aux abords de l'école.</li> </ul>

	<p>Le sentiment d'appartenance sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 77% des élèves disent avoir plus de 5 amis.</li> <li>• 83% des élèves affirment être fiers de fréquenter l'école de la Petite-Gare.</li> <li>• Ils évaluent leur établissement à 4,06 étoiles sur une possibilité de 5 étoiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités éducatives stimulantes</li> <li>• Encouragement de la bienveillance et des interactions sociales positives</li> <li>• Programme de soutien aux comportements positifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des interventions</li> </ul>
	<p>La relation entre les élèves (de la gestion des conflits ou lors de situations de violence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 87% des élèves mentionnent être rarement en conflit</li> <li>• 23% des élèves admettent avoir été impliqué dans une bataille.</li> <li>• Seulement 2 élèves mentionnent être souvent impliqués dans des batailles</li> <li>• 42% disent être capable de gérer leur conflit seul</li> <li>• 73% des élèves se disent suffisamment outillés pour gérer un conflit ou une bataille.</li> <li>• Les stratégies mentionnées sont positives et bienveillantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers pour développer les habiletés sociales</li> <li>• Utilisation de la plateforme Moozoom</li> <li>• Règles de vie claires et connues de tous</li> <li>• Plan de lutte contre l'intimidation révisé chaque année</li> <li>• Programme de soutien aux comportements positifs</li> <li>• Rencontres multidisciplinaires</li> <li>• Animation policier préventionniste (Intimidation, réseau-sociaux)</li> <li>• Ateliers « Détresse et progresse » pour les élèves de 6<sup>e</sup> année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un protocole-école</li> <li>• Mise à jour des règles de vie</li> <li>• Poursuite des interventions mises en place.</li> </ul>

**Nos prochains pas**



- Élaboration d'un plan de déploiement d'activités sous les thèmes de la diversité et du vivre ensemble.



- Interactions des élèves.
- Demande d'interventions auprès des techniciennes en éducation spécialisée (TES).
- Résultat de la consultation auprès des élèves



- Maintien du programme de soutien au renforcement positif
- Sonder à nouveau les élèves au sujet de leur bien-être.
- Poursuite avec le programme Moozoom pour tous les élèves du primaire.
- Poursuite des ateliers d'habiletés sociales
- Élaboration d'un plan de déploiement d'activités sous les thèmes de la diversité et du vivre ensemble.

3

## ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

- 📁 Projet éducatif de l'école
- 📁 Consultation auprès des élèves année scolaire 2024-2025 (Bien-être)
- 📁 Plan de lutte à l'intimidation

# PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

---

# Table des matières

1.	Introduction	3
	1.1. BUT D'UN PROJET ÉDUCATIF : DÉFINITION DU GUIDE DU <b>MÉQ</b>	3
2.	Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien <b>PE</b> ))	4
3.	Mission, vision, valeurs	5
	3.1. NOTRE MISSION	5
	3.2. NOTRE VISION	5
	3.3. NOS VALEURS	6
4.	Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)	7
	4.1. PORTRAIT DE LA RÉUSSITE	9
	4.2. ZONES DE VULNÉRABILITÉS ET ZONES DE FORCES	10
	4.3. LES ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT	11
5.	Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le <b>PEVR</b>	12
6.	Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)	12

---

# 1. Introduction

## 1.1. But d'un projet éducatif : définition du guide du MÉQ

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.



## **2. Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ)**

Dans un esprit de collaboration et de partage visant la participation du plus grand nombre, la démarche de notre projet éducatif a été réalisée en plusieurs étapes.

### **1<sup>re</sup> étape :**

Tout d'abord, nous avons constitué un comité responsable de piloter la réalisation du projet éducatif de l'école. Dans un premier temps, nous avons travaillé les valeurs en comité de pilotage. Pour ce faire, nous sommes parties des 16 valeurs que nous avons dans notre projet éducatif précédent. De ce nombre, nous en avons conservé 4 : l'engagement, la collaboration, le respect et la confiance. Ensuite, nous avons consulté l'équipe-école et le conseil d'établissement sur les valeurs choisies. À la suite de ces consultations, une valeur a été ajoutée soit celle de l'ouverture afin de tenir compte du changement de notre clientèle où nous retrouvons de plus en plus de familles issues de l'immigration. De ces 5 valeurs, nous avons établi notre vision qui a été aussi présentée à l'équipe-école et au conseil d'établissement.

### **2<sup>e</sup> étape**

Pour avoir un portrait actuel de notre école, des questionnaires ont été envoyés aux parents et aux employés. Nous avons fait passer le questionnaire aux élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

### **3<sup>e</sup> étape :**

En comité de pilotage-école, nous avons fait une analyse des résultats des sondages pour en ressortir les zones de forces et de vulnérabilités. Il en a été de même en comité consultatif de directions où nous avons reçu un résumé des forces et des faiblesses selon les réponses obtenues des sondages des élèves, des employés des établissements et des parents de l'ensemble du centre de services scolaire. Ce résumé nous a permis de faire ressortir, les pourcentages de notre école en comparaison de ceux obtenus dans l'ensemble de la CSSDGS. Le résumé des forces et des vulnérabilités a été présenté à l'équipe-école ainsi qu'au conseil d'établissement.

### **4<sup>e</sup> étape :**

Nous avons établi nos orientations en tenant compte des forces et des vulnérabilités du milieu. Par la suite, nous avons déterminé les enjeux prioritaires afin de préciser les objectifs, les cibles et les indicateurs en lien avec le Plan d'engagement de la réussite du CSSDGS. Nous avons validé avec l'ensemble de l'équipe-école et le conseil d'établissement.

### **5<sup>e</sup> étape :**

Le comité a déterminé les objectifs, les indicateurs, les valeurs de départ ainsi que les cibles à atteindre en 2027. Une présentation a été faite en assemblée générale. À la suite de la présentation des objectifs en lien avec les taux de réussite de nos élèves, l'équipe-école était hésitante sur le choix de la compétence à inscrire soit lire en français ou raisonner en mathématique pour l'enjeu de la réussite scolaire éducative. À la suite de discussions, la

---

compétence lire a été retenue.

**6<sup>e</sup> étape :**

Les membres du conseil d'établissement ont approuvé les objectifs, les indicateurs et les valeurs de départ. Toutefois, ils ont nommé leurs préoccupations quant à l'objectif: Augmenter le sentiment d'inclusion et de bien-être chez les élèves.

**7<sup>e</sup> étape :**

À la suite de la présentation d'une version provisoire finale à l'équipe-école, le projet éducatif a été présenté et adopté par le conseil d'établissement.

## **3. Mission, vision, valeurs**

### **3.1. Notre mission**

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique (Art.36)

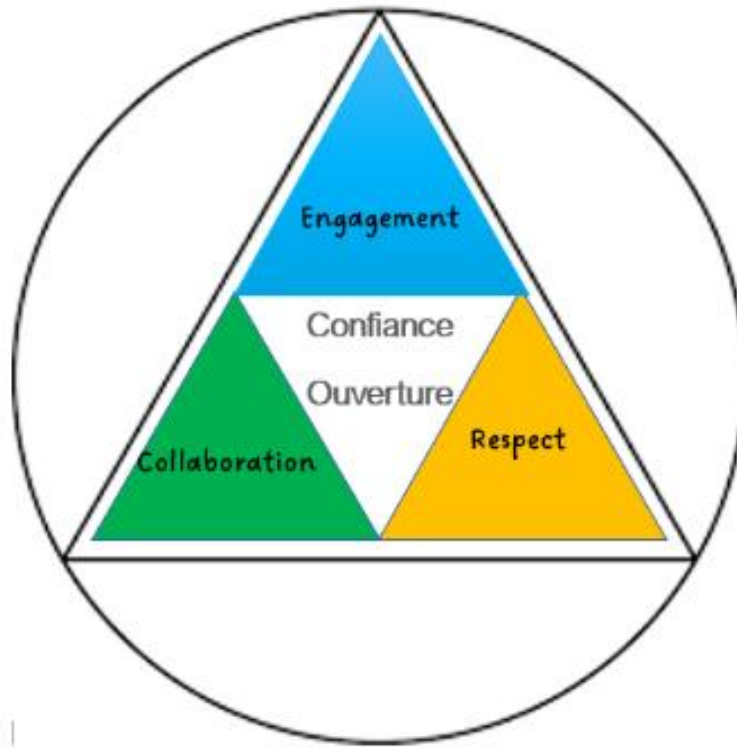
- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

### **3.2. Notre vision**

Au terme de leur parcours primaire à l'école de la Petite-Gare, nous visons à ce que nos élèves soient respectueux, collaborateurs et engagés afin qu'ils poursuivent avec confiance et ouverture leur cheminement scolaire.

---

### 3.3. Nos valeurs



#### Respect

<b>Comportements observables*</b>	Être ouvert, sensible aux différences et aux besoins des autres pour favoriser la tolérance dans notre école
-----------------------------------	--

#### Engagement

<b>Comportements observables*</b>	S'investir, s'impliquer et participer pour faire rayonner notre école
-----------------------------------	---

#### Collaboration

<b>Comportements observables*</b>	Échanger, partager, communiquer et s'entraider pour mettre en valeur tous les individus
-----------------------------------	---

\*Comportements observables chez les adultes qui travaillent à l'école de la Petite-Gare

---

## 4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)

L'école de la Petite-Gare se situe dans la ville de La Prairie qui est une municipalité du Québec. Elle fait partie de la MRC de Roussillon dans la région de la Montérégie. Elle est située aux abords du fleuve Saint-Laurent, sur la Rive-Sud de Montréal, et de la rivière Saint-Jacques. La ville de La Prairie comptait 26 406 habitants en 2021. L'école se situe dans le secteur nord du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries. Elle est entourée des municipalités suivantes : Candiac, Saint-Philippe et Brossard.

L'école de la Petite-Gare compte 457 élèves de la maternelle 4 ans à la sixième année en 2022-2023 qui résident à distance de marche, voici la répartition par degré :

Degrés	Nombre de groupes
Maternelle 4 ans	1
Préscolaire 5 ans	3
1 <sup>ère</sup>	3
2 <sup>e</sup>	3
3 <sup>e</sup>	2
4 <sup>e</sup>	3
Multi-âge 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup>	1
5 <sup>e</sup>	2
6 <sup>e</sup>	2
Multi-âge 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup>	1

Les élèves sont issus majoritairement de familles nucléaires. L'école a un niveau socio-économique élevé (indice socio-économique IMSE 1). Les résultats des sondages nous révèlent que plusieurs parents ont fait des études de niveau supérieures et la grande majorité est sur le marché du travail. L'école est une priorité pour l'ensemble des parents, ce qui entraîne une grande implication de leur part dans la vie scolaire de leur enfant. Un très grand nombre d'élèves sont inscrits au service de garde (249 élèves) et au service des dîneurs (173 élèves). De plus, le taux de participation aux activités parascolaires est élevé.

Les organismes externes soutiennent notre école de différentes façons telles que; la collaboration de la ville de La Prairie pour le prêt d'installations sportives, la Police du Roussillon pour la prévention à l'intimidation, la violence et les conflits et le CSSS Kateri pour l'intervention auprès de certaines familles d'élèves vivant des situations nécessitant de l'aide sur le plan social. De plus, le Club Optimiste et la Caisse Populaire Desjardins nous viennent en aide par leurs généreux dons pour l'achat de matériel et le financement d'activités éducatives.

Présentement, nous avons 63% des familles dont la langue maternelle est le français comparativement à 82% en 2018. Nous remarquons une hausse considérable du nombre de

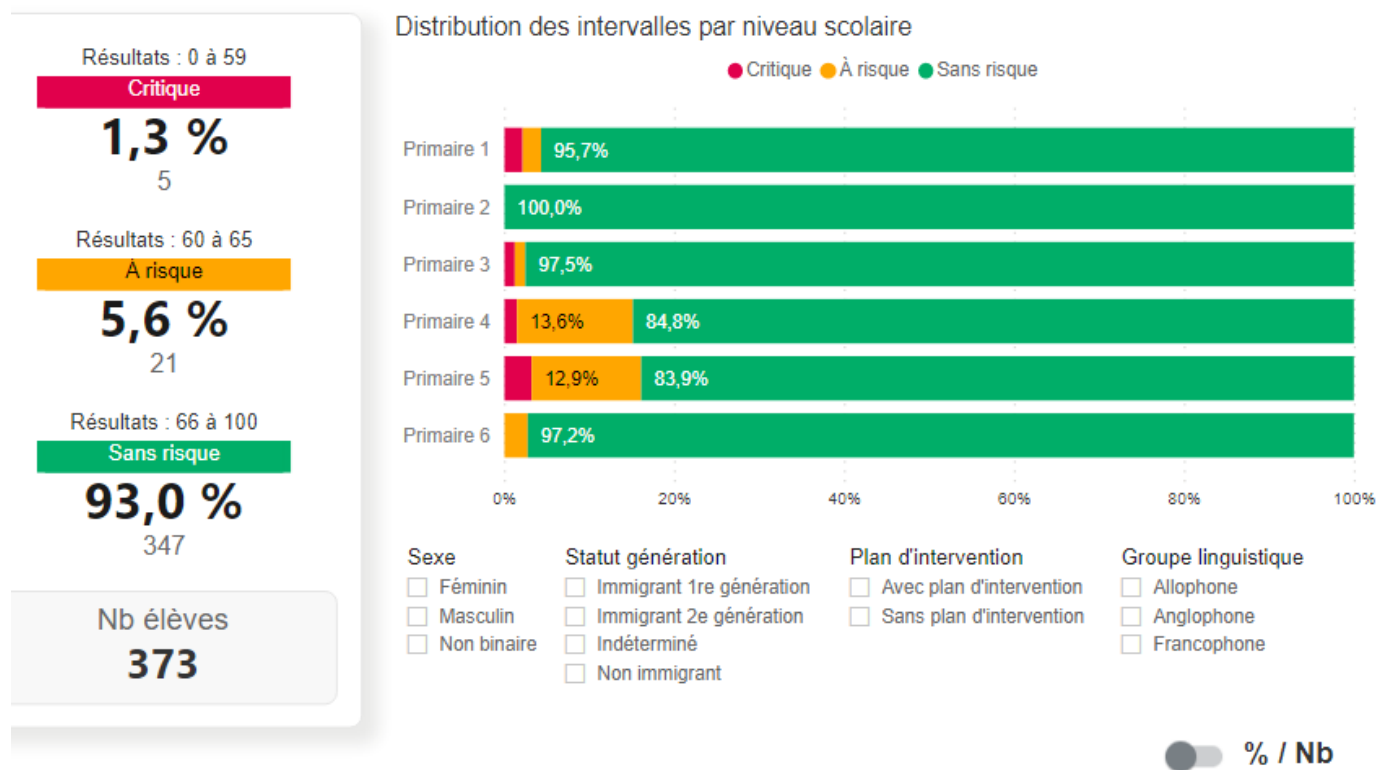
familles parlant une autre langue que le français. Cela amène un changement au niveau du portrait de la clientèle de l'école et des services offerts pour soutenir les élèves qui sont intégrés en classe ordinaire. Aussi, environ 10,5 % des élèves ont un plan d'intervention afin de les soutenir dans leurs difficultés scolaires et/ou comportementales.

L'équipe éducative 2022-2023 est formée de deux directions, 30 enseignants, 3 professionnels, 3 éducateurs spécialisés, 6 membres du personnel de soutien régulier et l'équipe du service de garde est composée de 20 éducateurs et 2 accompagnateurs aux élèves handicapés.

Nous comptons sur une équipe-école engagée qui désire offrir des activités stimulantes et variées aux élèves afin de développer leur plein potentiel. Par leur engagement et leur désir de cohérence, le personnel de l'école vise à utiliser un langage commun et à s'arrimer pour faire évoluer les élèves dans un environnement sain, sécuritaire et respectueux pour tous.

#### 4.1. Portrait de la réussite

##### Taux de réussite de 2021-2022 en français lecture:



##### Français, langue d'enseignement – Lire

##### Distribution des intervalles par matière et groupe-repère

● Critique ● À risque ● Sans risque

\*Les données proviennent de Mozaïk-Portail d'Vision

2021-2022	Pourcentage d'élèves ayant plus de 65%
	<b>Lire Global</b>
1 <sup>ère</sup> année	95,7% (44/46 résultats)
2 <sup>e</sup> année	100,0% (45/47 résultats)
3 <sup>e</sup> année	97,5% (78/80 résultats)
4 <sup>e</sup> année	84,8% (56/66 résultats)
5 <sup>e</sup> année	83,9% (52/62 résultats)
6 <sup>e</sup> année	97,2% (70/72 résultats)
Tous les niveaux	93,0% (347/373 résultats)

\*Les données proviennent de Lumix

#### Zones de vulnérabilités et Zones de forces

Zones de vulnérabilités	Zones de forces
Manifestations d'anxiété de performance chez les élèves	L'implication du personnel et des parents
Des enseignants souhaitent être accompagnés et s'outiller davantage pour répondre aux différents besoins des groupes actuels (EHDAA, élèves issus de l'immigration, milieu défavorisé, etc.)	La rétroaction des enseignants donnée aux élèves pour guider leurs apprentissages
La mise en place des moyens prévus au plan d'intervention	L'aide apportée aux élèves par les enseignants et les parents
La connaissance du Projet éducatif et du plan de lutte par les parents et le personnel	Le soutien apporté aux élèves en difficulté
La réussite des élèves ayant un plan d'intervention	Le potentiel et la réussite des élèves sont la priorité
Le nombre de situations difficiles vécues par les élèves	La croyance de la capacité d'apprentissage de tous les élèves
Les élèves ne se sentent pas assez consultés sur le fonctionnement de l'école et pour le choix des activités	L'engagement de l'école
Engagement des élèves	Le taux de réussite de nos élèves
La méconnaissance des parents et du personnel des parcours de formation offerts aux élèves	Haut taux de participation aux activités de l'école
	Le sentiment de sécurité et de bien-être dans l'établissement et les autres milieux (transport, service de garde, parascolaire)
	Les aménagements physiques et matériels sont satisfaisants pour les élèves

## Les enjeux de la réussite éducative et scolaire des élèves de l'établissement

### 4.2. Les enjeux de la réussite éducative des élèves de l'établissement

Au retour de la pandémie, nous observons des répercussions sur le bien-être physique et psychologique de nos élèves. Ainsi, nous pouvons observer des fragilités et des défis qui ont un impact sur leur fonctionnement à l'école. Ces constats sont aussi ressortis dans les sondages et les consultations faites auprès des différentes instances. Par conséquent, nous avons fait le choix de prioriser les enjeux suivants :

- Le bien-être physique et psychologique des élèves
  - Soutenir la réussite scolaire éducative
-

## 5. Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR

### Orientation 1 : Soutenir la réussite éducative de l'élève tout au long de son parcours scolaire en maximisant ses apprentissages

Objectif du PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Valeur de départ 2022	Cible 2027
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement des compétences des élèves tout au long de leur parcours scolaire.	Développer un milieu de vie qui vise l'inclusion de tous les élèves	Augmenter le sentiment d'inclusion et de bien-être chez les élèves	Mettre en œuvre un plan d'action sur les pratiques universelles qui favorisent le bien-être	Pas de plan d'action	Ajuster notre plan d'action
			Nombre d'activités offertes à tous sous les thèmes de la diversité, du vivre-ensemble, etc.	1 activité offerte à tous par année	5 activités offertes à tous par année
	Augmenter la compétence en littératie	Augmenter la réussite des élèves à risque pour la compétence en lecture	% des élèves à 66% et plus	93%	95%

## **6. Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)**

Dans le cadre du processus de gestion du CSSDGS et conformément aux articles 75 et 109 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), Le Conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le Projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du Projet éducatif de l'école par le biais du rapport annuel des établissements. Le Projet éducatif et son évaluation sont communiqués annuellement aux parents et aux membres du personnel de l'école par son site Web, lors de l'assemblée générale des parents et/ou par courriel.



## ***Consultation auprès des élèves Année scolaire 2024-2025***

### **Loi instruction publique (LIP)**

**89.2.** Le conseil d'établissement doit, au moins une fois par année scolaire, consulter les élèves ou un groupe d'élèves sur des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école, notamment les activités extrascolaires proposées, l'aménagement de locaux et de la cour d'école et le climat social. Cette consultation doit également permettre aux élèves de formuler des commentaires sur les sujets de leur choix.

Le conseil peut également consulter le comité des élèves ou l'association qui les représente, de même qu'il peut au préalable requérir sa collaboration pour élaborer la liste des sujets soumis à la consultation des élèves.

**Élisabeth St-Gelais**

**Sandra Santa**

**Mélissa Heurtelou**

**Anissa Khattabi**

**Andrian Coltov**

**Medoune Seck**

**Claire Sanfilippo**

**Louise Bouthillette**

**Julie Allard**

**Audrey Chevarie-Decoste**

**Sophie Mitchell**

**Chantal Pilon**

**Julie Marceau**

**Délégué au comité de parents**

**Délégué Substitut au comité de parents**

**Membre parent**

**Membre parent**

**Membre parent substitut**

**Membre parent substitut**

**Membre enseignant**

**Membre enseignant**

**Membre enseignant**

**Membre du service de garde**

**Membre du service de garde**

**Directrice**

**Directrice adjointe**

---

## Table des matières

---

<b>Mise en contexte</b>	<b>16</b>
<b>AMÉLIORATION DE LA MOTIVATION ET DE L'ENGAGEMENT</b>	<b>16</b>
<b>MEILLEURE CONCENTRATION ET MÉMORISATION</b>	<b>17</b>
<b>DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SOCIOÉMOTIONNELLES</b>	<b>17</b>
<b>RÉDUCTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE</b>	<b>17</b>
<b>Analyse des résultats</b>	<b>18</b>
<b>SOUTIEN SCOLAIRE ET ÉMOTIF RESENTI PAR LES ÉLÈVES</b>	<b>18</b>
<b>RELATION DES ÉLÈVES AVEC LES INTERVENANTS</b>	<b>19</b>
<b>CLIMAT ÉMOTIONNEL AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>22</b>
<b>SENTIMENT DE SÉCURITÉ</b>	<b>28</b>
<b>SENTIMENT D'APPARTENANCE SOCIALE</b>	<b>29</b>
<b>RELATION ENTRE LES ÉLÈVES (DE LA GESTION DES CONFLITS OU LORS DE SITUATIONS DE VIOLENCE)</b>	<b>30</b>
<b>Résultats globaux</b>	<b>36</b>
<b>CAUSES POUVANT ÊTRE UN OBSTACLE AU BIEN-ÊTRE</b>	<b>36</b>
Un climat scolaire négatif	36
Le harcèlement scolaire, l'exclusion sociale ou l'isolement	37
Les pressions scolaires et la charge de travail	38
Les inégalités socio-économiques	39
<b>Conclusion</b>	<b>39</b>

## Mise en contexte

Les membres du conseil d'établissement ont l'obligation de procéder à une consultation annuellement auprès des élèves. Pour l'année scolaire 2024-2025, le souhait des membres du conseil d'établissement était d'évaluer le niveau de bien-être des élèves de la 4e année à la 6e année. Il a été proposé que les élèves soient consultés sur ce même sujet pendant quelques années afin d'évaluer la progression du sentiment de bien-être des élèves. Ils espèrent pouvoir élargir la consultation à un plus grand nombre d'élèves pour les prochaines années.

Les membres de la direction ont conçu un sondage via l'application FORM. L'objectif étant de recueillir des données au sujet :

- du soutien scolaire et émotif ressenti par les élèves;
- de la relation des élèves avec les intervenants;
- du climat émotionnel au sein de l'établissement;
- du sentiment de sécurité
- du sentiment d'appartenance sociale;
- de la relation entre les élèves (de la gestion des conflits ou lors de situations de violence).

L'ensemble du questionnaire a été validé par les membres du CÉ au mois de décembre 2024. Par la suite, les enseignants ont mis en place des conditions permettant aux élèves de répondre individuellement au sondage. Afin d'assurer une compréhension commune des questions, ces dernières ont été lues et expliquées.

**Comment définir le bien-être?**

La source du bien-être diffère d'un individu à l'autre. Ce qui place un individu dans un état de bien-être n'est pas nécessairement identique pour tous.

Le bien-être est un concept multidimensionnel étudié par de nombreux chercheurs en psychologie, en sociologie et en neurosciences. Il englobe à la fois des aspects subjectifs (bien-être ressenti) et objectifs (conditions de vie). Selon Diener et al. (1984), le bien-être subjectif repose sur trois éléments : la satisfaction de vie, la présence d'émotions positives et l'absence d'émotions négatives. Ryan et Deci (2000) distinguent deux approches : le bien-être hédonique (plaisir et satisfaction) et le bien-être eudémonique (accomplissement personnel et sens de la vie). Le bien-être est donc un état global influencé par des facteurs psychologiques, sociaux et environnementaux. Ce qui le rend difficilement mesurable. Pourtant, ce sentiment a un impact non négligeable sur la réussite des élèves.

Le bien-être des élèves a un impact majeur sur leurs apprentissages. Lorsqu'un élève se sent bien à l'école, il est plus motivé, plus concentré et plus apte à retenir les informations. À l'inverse, un mal-être (stress, anxiété, isolement, etc.) peut freiner ses capacités d'apprentissage et nuire à sa réussite scolaire.

Plusieurs recherches scientifiques confirment le lien entre le bien-être des élèves et les apprentissages.

Voici quelques études et sources qui appuient cette affirmation :

## Amélioration de la motivation et de l'engagement

Référence : Deci & Ryan (2000) – Théorie de l'autodétermination

- Cette théorie montre que la motivation des élèves est renforcée lorsque trois besoins fondamentaux sont satisfaits : autonomie, compétence et appartenance sociale.

- *Un environnement scolaire bienveillant et encourageant favorise ces éléments, augmentant ainsi l'engagement et la motivation à apprendre.*

*Autre étude : Dweck (2006) – Théorie de la mentalité de croissance*

- *Lorsque les élèves se sentent soutenus et encouragés, ils développent une mentalité de croissance (growth mindset), ce qui les rend plus résilients face aux difficultés et plus motivés à progresser.*

## **Meilleure concentration et mémorisation**

*Référence : Immordino-Yang & Damasio (2007) – Rôle des émotions dans l'apprentissage*

- *Cette étude démontre que les émotions influencent directement les processus cognitifs, y compris l'attention, la mémoire et la prise de décision.*
- *Un climat émotionnel positif améliore la rétention d'informations et la capacité à résoudre des problèmes.*

*Autre étude : Pekrun (2006) – Théorie du contrôle et de la valeur des émotions académiques*

- *Les émotions positives (intérêt, joie) améliorent la concentration et l'apprentissage, tandis que les émotions négatives (stress, anxiété) les altèrent.*

## **Développement des compétences socioémotionnelles**

*Référence : CASEL (Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning, 2011)*

- *Les compétences socioémotionnelles (empathie, gestion du stress, communication) jouent un rôle clé dans la réussite scolaire.*
- *Les programmes favorisant ces compétences améliorent les résultats académiques des élèves de +11% en moyenne.*

## **Réduction du décrochage scolaire**

*Référence : Pianta et al. (2012) – Relation élève-enseignant et persévérance scolaire*

- *Une relation positive entre l'élève et l'enseignant réduit les risques de décrochage et favorise un sentiment d'appartenance à l'école.*
- *Les élèves bénéficiant d'un bon soutien scolaire sont plus résilients et persévérants.*

*Autre étude : Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2017) – Santé mentale et réussite scolaire*

- *L'OMS souligne que le bien-être mental est un facteur déterminant dans la prévention de l'abandon scolaire.*
- *Le stress chronique et les troubles anxieux sont associés à un risque accru d'échec scolaire.*

*L'ensemble de ces recherches montrent que le bien-être des élèves est un facteur clé de leur réussite académique. Investir dans des stratégies pédagogiques bienveillantes et un environnement scolaire sain permet d'améliorer non seulement les performances des élèves, mais aussi leur épanouissement personnel et leur engagement dans la vie scolaire.*

*En somme, un élève heureux apprend mieux et réussit davantage. Il est donc essentiel que l'école prenne en compte le bien-être des élèves pour améliorer leurs performances*

académiques.

C'est pour toutes ces raisons que le projet éducatif de notre établissement comporte un objectif en lien avec le bien-être soit celui d'augmenter le sentiment d'inclusion et de bien-être chez les élèves.

## Analyse des résultats

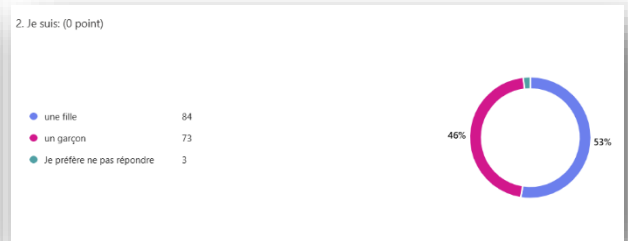
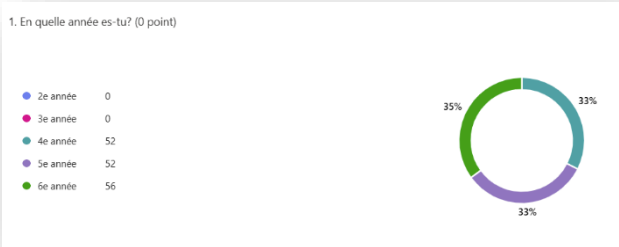
Le présent document analyse les résultats du sondage. L'objectif est d'identifier les tendances générales, les points forts, les axes d'amélioration et de proposer des recommandations pour optimiser le bien-être.

Pour faciliter une analyse rapide, des pictogrammes seront utilisés.

En voici la légende :



Au total, 150 élèves ont répondu au sondage soit 52 élèves de 4e année, 52 élèves de la 5e année et 56 élèves de la 6e année.

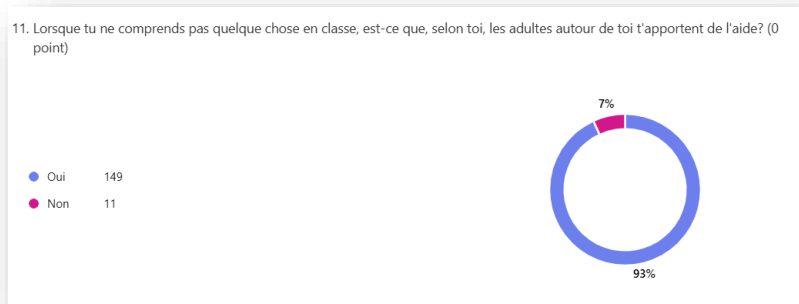


## Soutien scolaire et émotif ressenti par les élèves

Le soutien scolaire et émotif est essentiel pour le bien-être et la réussite des élèves. Lorsqu'ils se sentent accompagnés dans leurs apprentissages, ils développent davantage de confiance en eux et de motivation. Un enseignant bienveillant, à l'écoute de leurs besoins, les aide à surmonter les difficultés et à persévérer.

**93% de nos élèves disent recevoir l'accompagnement nécessaire pour leur réussite. Une réussite pour notre corps professoral!**

**Les membres de l'équipe se rencontrent régulièrement pour planifier et échanger au sujet de différentes approches pédagogiques et de dispositifs d'enseignement jugés les plus efficaces. La méthode de travail basé sur une structure d'équipe collaborative est implantée au sein de l'équipe enseignants.**



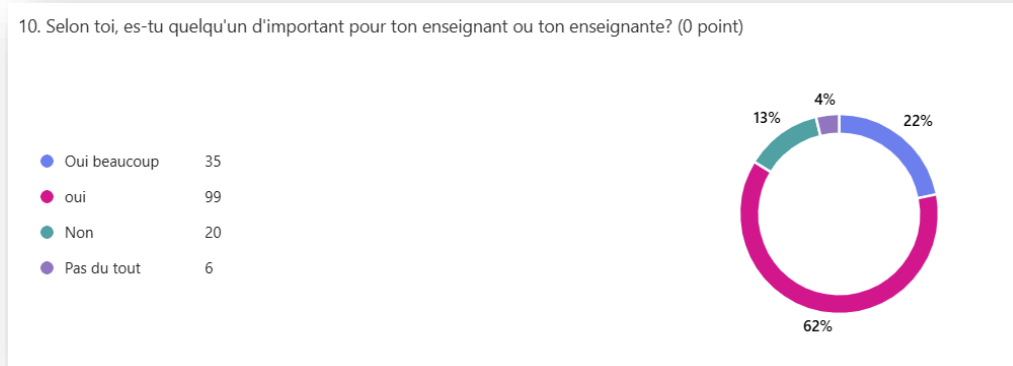
## **Relation des élèves avec les intervenants**

**John Hattie, chercheur en éducation, souligne dans ses travaux l'importance cruciale du lien entre l'enseignant et l'élève pour favoriser l'apprentissage. Selon ses méta-analyses, une relation positive et de confiance améliore l'engagement, la motivation et la réussite scolaire. Lorsque les élèves se sentent soutenus, écoutés et compris, ils sont plus enclins à prendre des risques et à persévérer face aux difficultés. Un enseignant bienveillant, qui donne des retours constructifs et établit des attentes élevées, renforce la confiance en soi des élèves. Ainsi, la qualité de cette relation est un levier puissant pour maximiser l'impact pédagogique et optimiser les apprentissages.**

**Nos élèves côtoient plusieurs intervenants en une seule journée. Pour la majorité des élèves, cela signifie des échanges avec leur titulaire, avec un spécialiste (musique, anglais, éducation physique et à la santé) et avec des éducatrices du service de garde. Pour certains d'entre eux, on ajoute la possibilité d'un échange avec les secrétaires, une éducatrice en enseignement spécialisé (TES), le psychoéducateur, la psychologue ou l'orthophoniste. Les liens ne sont pas tous du même niveau et c'est tout à fait normal.**

**Le lien avec son ou sa titulaire est essentiel. Il se doit d'être de confiance et positif dans la majeure partie du temps. Notre sondage a tenté d'évaluer le niveau de la relation avec les enseignants, les éducateurs et les TES.**

**134 élèves /160 élèves, soit 84% des élèves, se sentent importants pour leur enseignant. Ce qui**



**laisse sous-entendre qu'il existe, pour la grande majorité de nos élèves, un lien significatif et de confiance entre les élèves et leur titulaire.**

**Cependant, 26 élèves/160 élèves, soit 16%, ne se sentent pas ou pas du tout importants. Il est important de valider avec ces élèves si c'est une réponse donnée dans un moment particulier ou si c'est un sentiment récurrent. Le portrait et les besoins de ces élèves demeurent confidentiels, mais soyez assurés qu'ils ont été identifiés et que des TES intervenaient déjà auprès d'eux.**

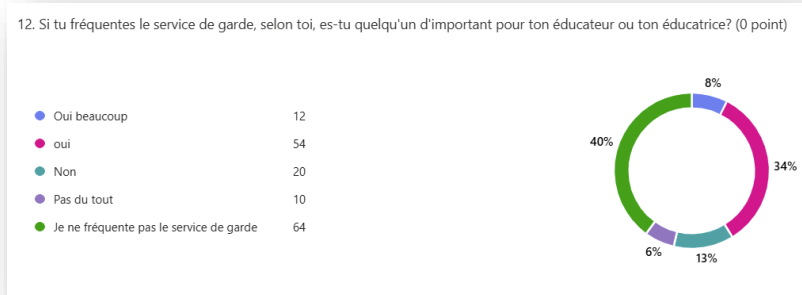


**Qu'en est-il avec les intervenants du service de garde?**

**96**

**répondants affirment fréquenter le service de garde. De ces 96 élèves, 66 élèves se considèrent importants pour leur éducatrice, soit 69%. Le résultat est inférieur pour cette catégorie d'intervenant. Alors que 31% ne se considèrent pas important pour leur éducatrice. Cette donnée est préoccupante. Il est évident que des formations seront**

**nécessaires au sujet de l'encadrement des élèves et des types d'interactions à préconiser. Il serait sans doute pertinent que ces intervenants puissent observer les enseignants afin de développer de nouvelles approches. Pour l'année scolaire 2025-2026, la tâche de la plupart des éducatrices comprendra des moments auprès de certains groupes, pendant les périodes d'enseignement. Nous tenterons, dans la mesure du possible, de faire en sorte que l'éducatrice en classe soit la même qu'à la période du dîner. Nous espérons que les relations en seront améliorées. Les éducatrices ne passent pas autant de temps que les titulaires avec les élèves. Le temps pour créer des liens significatifs est plus restreint. Un programme de soutien au comportement positif (SCP) a débuté son implantation dès la rentrée scolaire au service de garde. Mais est-il mis de l'avant par tous? En mars, il sera implanté dans toute l'école. Espérons**



que des changements se feront sentir.

Les éducatrices n'ont pas de moment pour de la formation comme les enseignants. Lors des journées pédagogiques, elles sont toujours en présence des élèves. Il est extrêmement difficile de planifier un moment où tous les membres du service de garde peuvent se rassembler pour échanger au sujet des interventions à préconiser. Le conseil d'établissement a le droit de déterminer une journée pédagogique où le service de garde est fermé afin de permettre une meilleure collaboration avec les enseignants et pour permettre aux éducatrices de participer à des formations ou à un colloque. (Article 72,2 de la LIP)

Le dernier type d'intervenants est la catégorie des TES. Il est important de prendre en considération que ce ne sont pas tous les élèves qui ont des interactions fréquentes avec ces intervenants. Malgré la mise en place d'interventions universelles pour de la prévention, les interventions des TES ciblent majoritairement des élèves pour qui le développement des habiletés sociales et la gestion des émotions sont un enjeu.

Ainsi, il ne faut pas s'inquiéter que 20 élèves ne se perçoivent pas important pour les TES. C'est 20 élèves et une grande partie des 51 élèves qui ont répondu non, sont sans doute des élèves qui n'ont jamais ou presque jamais eu recours à leurs services. Il faut

surtout prendre en considération que 89 élèves/160, soit 50%, croient que ces intervenantes ont à cœur leur bien-être.

À la question 25, nous demandions aux élèves si lorsqu'il demande de l'aide à un adulte, ils se sentaient écoutés, et ce après avoir abordé le sujet des batailles et des conflits.

13. Selon toi, es-tu quelqu'un d'important pour les TES? (0 point)



25. Lorsque tu demandes de l'aide à un adulte, est-ce que tu te sens écouté? (0 point)



127 élèves ont répondu par l'affirmative, soit 79%. On sait que dans la majorité du temps, pour ce qui est des situations plus critiques, ce sont les TES qui interviennent. La question 27 avait pour but de

vérifier si les enfants avaient un sentiment de justice lors de ces rencontres.

**52% ont répondu que c'était toujours le cas. 37% disent que quelques fois ce n'est pas le cas, mais rappelons-nous que c'est une question de perception. Ce qui est rassurant c'est que seulement 11% perçoivent de l'injustice. Il faut prendre en**

26. Est-ce que, selon toi, les adultes prennent le temps d'écouter toutes les versions d'une situation? (0 point)



**considération que certains élèves du primaire ont de la difficulté à faire preuve d'empathie. Voir une situation dans la posture d'un pair est impossible. Des ateliers d'habiletés sociales sont un essentiel au primaire. Les TES animent au besoin des activités en classe.**

**Les enseignants ont accès à la plateforme interactive Moozoom. On y offre une approche d'enseignement explicite qui plonge les élèves dans un univers fictif à partir duquel ils peuvent créer leur propre histoire et faire des liens avec leurs enjeux de tous les jours. C'est une approche simple et systémique pour le développement de l'apprentissage socioémotionnel. Il est possible pour les parents de faire un retour avec leur enfant en consultant les capsules vidéo rendues disponibles par l'enseignante.**



## **Climat émotionnel au sein de l'établissement**

**De même, un soutien émotionnel, qu'il vienne des enseignants, des parents ou des pairs, permet aux élèves de mieux gérer le stress et les émotions négatives. Se savoir entouré et compris favorise leur engagement, leur résilience et leur épanouissement, créant ainsi un environnement propice à un apprentissage harmonieux.**

3. Est-ce que tu aimes venir à l'école? (0 point)

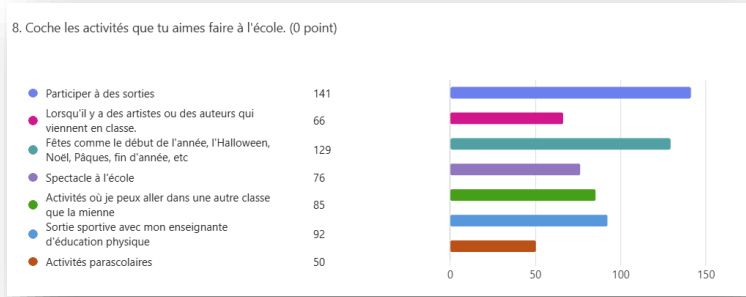
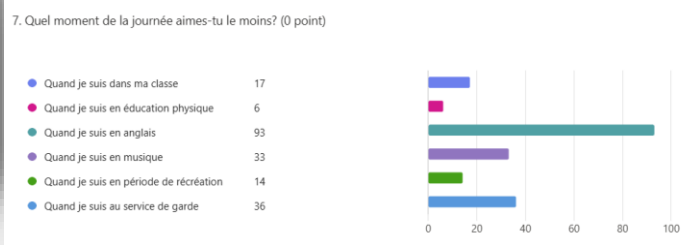
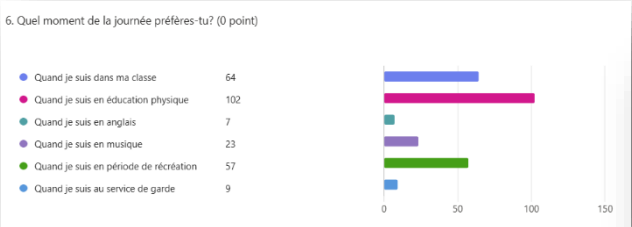
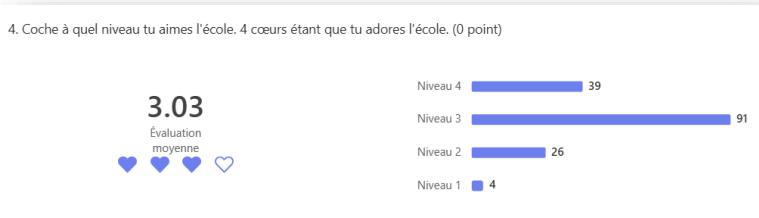


**Constatant que les élèves aiment venir à l'école à 86%, on peut confirmer que c'est un bel indicateur du niveau du climat émotionnel.**

**Lorsqu'une personne vit de la détresse, le milieu scolaire n'est pas perçu comme étant accueillant. Trois élèves semblent ne pas s'y retrouver. Un soutien leur a été offert.**

**Une moyenne de 3,03 étoiles/4 étoiles est aussi un indicateur positif!**

**Par contre, pour connaître les points forts à exploiter et les points moins populaires à améliorer de notre milieu, il est important de pouvoir identifier les moments de la journée et les activités que les élèves préfèrent et à l'inverse, qu'ils aiment le moins.**



**Nous constatons que les activités sportives se démarquent à chacune des questions. Nous**

**pouvons supposer que l'offre de service répond majoritairement aux besoins des élèves. Pour ce qui est de l'enseignement des matières obligatoires, 64 élèves/160 élèves l'identifient comme étant le moment préféré de la journée. C'est 40% des répondants qui vivent la majorité de leur journée en pratiquant ce qu'ils aiment le plus. Cette donnée ne signifie pas que les 60% restant n'aiment pas être en classe, mais simplement que leur champ d'intérêt principal est dans un autre domaine. C'est rassurant de constater que seulement 17 élèves/160 l'identifient comme étant le moment qu'ils aiment le moins, soit 11% des répondants. Sachant que plus de 10% des élèves éprouvent des difficultés ou des retards d'apprentissage, on peut supposer que les enseignants maintiennent un sentiment de bien-être pour la majorité des élèves. Nous considérons que c'est une force du milieu. Toutefois, il faut maintenir un soutien aux élèves plus fragile. La motivation et la persévérance en seront directement impactées. La perception des élèves à l'égard de l'anglais est questionnable. Seulement 7 élèves/160 élèves, soit 4%, ont mentionné aimer cette matière et à l'inverse, 93 élèves/160, soit 58%, ont fait part de leur réticence face à cette matière. Dans une société où l'anglais semble prendre une place importante, nos élèves n'y accordent que très peu d'intérêt. Il est pertinent de se questionner**

**au sujet du sentiment de compétence des élèves. Une charge de travail trop grande peut influencer ce résultat.**

Résultat de l'étape 2 / mars 2025

Anglais

Degré	Résultats à moins de 65%	Résultat supérieur à 65%
4 <sup>e</sup> année	1,9%	98,1%
5 <sup>e</sup> année	5,4%	94,6%
6 <sup>e</sup> année	4,8%	95,2%

**Clairement, la source de ce sentiment n'est pas reliée aux taux de réussite des élèves. On peut donc se questionner à propos du type d'enseignement offert, de l'environnement, du matériel utilisé, du lien avec l'adulte ou simplement à propos des intérêts des élèves. Il est possible que ce soit simplement la matière qui ne les interpelle pas. Il est difficile, avec les données que nous possédons présentement, d'identifier les facteurs qui sont à la source du fait que cette matière est moins aimée. Il serait pertinent, lors de la prochaine consultation, de questionner les élèves à ce sujet autrement afin d'apporter les correctifs nécessaires.**

**Naturellement, les sorties et les fêtes demeurent très populaires. On peut cependant se questionner sur la mise en œuvre des activités parascolaires. Seulement 50 élèves/160 l'identifient comme une activité qu'ils aiment, soit seulement 31%. Malgré un nombre d'inscriptions justifiant le maintien de ces activités, seulement 50 répondants les ont identifiées comme étant des activités qu'ils aiment. Est-ce en raison de l'offre d'activités? Pourquoi s'inscrivent-ils si ce n'est pas ce qu'ils aiment le plus? Parce que c'est le plus intéressant pour ce moment de la journée? Une pression des parents pour les obliger à découvrir plus de champs d'intérêt? Des questions sans réponses pour l'instant.... Nous pouvons cependant mentionner que les plus jeunes s'inscrivent davantage aux activités parascolaires que les plus vieux. Les offres des activités parascolaires varient d'année en année et nous observons que les activités artistiques (arts, chorale, théâtre) sont souvent annulées par manque d'inscription. Nous constatons également que nos élèves plus vieux quittent souvent à la marche après l'école ou encore avec des départs hâtifs afin de retourner à la maison plutôt.**

**La récréation devrait de prime à bord ressortir comme étant un moment primé par les élèves. Que 14 élèves/160 élèves, soit 8%, ne l'apprécient pas n'est pas surprenant puisqu'il est raisonnable de supposer que ce champ d'intérêt social et sportif ne répond pas aux préférences de certains élèves. Toutefois, à notre étonnement, seulement 57 élèves/160élève, soit 36%, l'ont identifié comme étant un moment préféré. Est-ce parce qu'il préfère les activités sportives lorsqu'elles sont dirigées comme pendant leur cours d'éducation physique et à la santé (EPS)? Est-ce que la formulation de la question serait à revoir puisqu'elle mentionnait « Quel moment » au singulier? Nous avons mis en place un système de rangement et de prêt de matériel sportif au profit des élèves pendant ces périodes pour leur permettre de meilleures pauses actives. Il serait surprenant que le manque de matériel en soit la cause. Un sentiment d'insécurité? Malgré la présence de plusieurs intervenants, est-ce qu'il y aurait des situations désagréables qui seraient vécues et qui passeraient inaperçues pour les adultes présents. Des événements qui ne sont pas dénoncés? Est-ce que l'état physique de notre cour est en cause (un seul espace gazonné pour jouer au soccer, l'irrigation de l'eau empêchant son utilisation pour cette période de l'année)? Notre questionnaire nous laisse encore avec des questions sans réponses. Les résultats soulèvent un questionnement.**

9. Nomme une activité qui n'est pas offerte à l'école de la Petite-Gare et que tu aimerais faire? (0 point)

**Sportives :**

- **Faire toujours de l'éducation physique**
- **Avoir plus de cours d'éducation physique (2X)**
- **Des cours de gymnastique (8X)**
- **Pouvoir aller au gym chaque midi**
- **Aller aux glissades d'eau (2X)**
- **Aller faire une sortie de ski (2X)**
- **Faire du karaté**
- **Soccer**
  - **Le printemps on donne on chance au soccer toutes les récréés**
  - **Pouvoir jouer au soccer l'hiver**
  - **Avoir un mini terrain de soccer**
- **Du hockey (3X)**
- **Patiner**
- **Natation (3X)**
- **Air-ball (avec m. Emanuel)**
- **Baseball (2X)**
- **De l'équitation (3X)**
- **Cheerleading**
- **Sauter au parachute**
- **L'escalade (2X) Aller au clip n'climb avec les élèves de 6e année**
- **Basket-ball**
- **Des sorties sportives comme aller à un terrain de soccer ou de basket**
- **J'aimerais aller au I-Saute (3X)**
- **Aller faire du karting**
- **Avoir une équipe d'un sport**
- **J'aimerais qu'il aille une équipe de volley-ball ou de basket-ball ou tout simplement plus d'équipe de sport**
- **Une autre activité que j'aimerais faire c'est le Lazer Tag (4X)**
- **Une sortie pour aller faire une marche ou une activité plus en nature (2X)**
- **1 période de jeu dans le gymnase**
- **glissade d'eau et rien d'autre**
- **Faire des batailles de boules de neige**
- **Des récréés prolongées (plus souvent) (2X)**
- **Avoir plus de temps pour bouger en éduc ou plus d'activités extérieures comme aller dans la forêt**
- **Avoir une géante piscine (2X)**
- **Glissade (2X)**

**Artistiques :**

- *Aller au cinéma (2X)*
- *Aller dans une place d'art où il y a plein d'œuvres*
- *Le théâtre*
- *Mettre des chaises dans la grande salle pour faire un gros cinéma.*
- *Une journée dans la bibliothèque de La Prairie (3X)*
- *Réserver des livres de la biblio*
- *Aller au Musée des Beaux Arts*
- *Je n'aime pas lire des livres*
- *Faire de l'aquarelle*
- *Des cours d'art dramatique (2X)*
- *J'aimerais qu'il a un activité où on peut faire des créations avec du argile avec des professionnels.*
- *À l'hiver on peut faire des toits sur des cabanes*
- *dessiner quand on veut*
- *Cours de dessin avancé*
- *De la danse*
- *Des cours de danse à chaque jour*
- *Spectacle à l'école*
- *Band de musique*

**Scientifiques :**

- *période électrique (pour une période)*
- *exploration de grotte souterraine*
- *Apprendre la Chimie (2X)*
- *Aller au centre de science a Montréal*

**Sociales :**

- *Grande discothèque dans l'école*
- *Aller avec les élèves des autres classes dans une autre école pour faire un jeu ou plus que un*
- *Une activité que j'aimerais faire c'est de faire quelques projets avec des classes dans notre niveau*
- *Faire des sorties en avion*
- *Allez a Dubai*
- *Aller à la ronde*
- *Aller dans d'autres écoles pour une période*
- *Allez au MacDonald*
- *Il n'y a pas assez de collations comme des petits muffins*
- *Des activités toute l'école ensemble exemple: un bingo*
- *Pouvoir être avec la professeure avec laquelle on était l'année d'avant*
- *De pouvoir changer de classe au service de garde*
- *Parler quand on veut*

- *Aller à la plage*
- *Aller au parc avec ses amis*
- *Choisir à être dans la même classe que mes amis*
- *Plus de temps de dîner*

**Technologiques :**

- *Pouvoir avoir une sorte de club de jeux vidéo et pouvoir jouer aux récréations.*
- *De la programmation (2X)*
- *Robotique (3X) et informatique*
- *Amener des objets personnels comme le téléphone etc et jouer à la Wii de l'école*
- *Jouer aux jeux vidéo*
- *Avoir toute une période où on peut jouer à des jeux sur l'ordinateur (3X)*
- *Compétition de jeux vidéo*
- *Minecraft éducation 5e*
- *Un jour par an j'aimerais qu'il y ait une journée avec plein de jeux vidéo où tu pourrais apporter ta tablette ect...*
- 

**Académiques :**

- *Choisir si je vais à l'extérieure ou non et avoir plus de périodes d'art ou science.*
- *Concours d'univers social*
- *pour qu'il a deux périodes de anglais*
- *2 périodes d'éduc (2X)*
- *2 périodes de musique*
- *2 périodes d'art (2X)*
- *2 périodes d'univers social*

**Autres :**

- *J'aimerais qu'on élève plus d'animaux*
- *Amener son animal de compagnie a l'école*
- *l'air climatisé*
- *Tout est beau*
- *Il y en a pas (12X)*
- *Choisir l'horaire de la journée*
- *Je veux dormir une période*
- *Faire des cornets de crème glacée à l'école*
- *Activités où tous les élèves peuvent participer et non juste quelques-uns. par exemple pour les peintures sur les murs de l'école, seulement quelques élèves avaient le droit de participer et c'est plate pour les autres*

**Les activités sportives semblent avoir une grande cote de popularité. Ces mêmes activités étant souvent la source des conflits et des bousculades.**

**Cependant, on peut constater que les champs d'intérêt sont diversifiés. Pour stimuler**

*l'engagement des élèves, il serait pertinent d'offrir des activités stimulantes non seulement sportives, mais aussi artistiques et sociales.*

*Les technologies prennent de plus en plus de place dans la vie des enfants. Les enseignants utilisent de nombreuses applications pour soutenir leur enseignement. Les élèves font mention des jeux qui sont plutôt un divertissement, mais la programmation et la robotique sont des compétences possiblement essentielles pour leur parcours professionnel. Une plus grande place à la stimulation de l'habileté à exploiter le potentiel des technologies et des ressources numériques, à la créativité et l'innovation informatique serait un atout non seulement pour l'engagement des élèves, mais aussi pour leur avenir.*

*En classe, les groupes d'élèves de la 5<sup>e</sup> année et de la 6<sup>e</sup> année ont suffisamment d'ordinateurs pour permettre à tous les élèves d'en utiliser pour faire des travaux scolaires au même moment. Pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année et de la 4<sup>e</sup> année, un ordinateur pour deux élèves est disponible par classe. Pour les autres niveaux, des ordinateurs ou des tablettes sont aussi disponibles, mais en moins grands nombres. Tous les élèves qui ont des besoins particuliers où l'utilisation des technologies est profitable pour leur réussite ont non seulement un accès à un outil à tout moment, mais ils ont aussi le soutien de l'orthopédagogue pour développer les compétences nécessaires menant à une utilisation optimale. Pour ces élèves, une mention est apportée à leur plan d'intervention.*

*Il existe un cadre de référence de la compétence numérique (avril 2019) on y recueille 12 compétences dont celle de l'agir en citoyen éthique à l'ère du numérique. Les médias sociaux et la vie numérique sont aussi abordés dans le programme CCQ. Nous constatons de plus en plus que les médias sociaux sont souvent la source de plusieurs situations d'intimidation, d'harcèlement ou d'exclusion sociale. Le service de policier communautaire, les techniciennes en éducation spécialisée animent des ateliers ayant pour sujet la cyberintimidation et les agressions à caractère sexuel. Pour le bien-être des élèves, c'est un incontournable.*

*Il est agréable de constater que des élèves ont signifié qu'il n'y avait aucune activité n'étant pas offerte par l'école qu'ils aimeraient faire. Alors que d'autres ont profité de la question pour rêver à des voyages ou à l'installation d'une piscine dans leur école, des élèves prétendent avoir tout ce qu'il faut pour leur bien-être.*

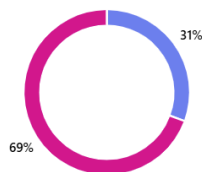


## **Sentiment de sécurité**

*Le sentiment de sécurité est fondamental pour le bien-être et la réussite des élèves. Lorsqu'ils se sentent en confiance, dans un environnement stable et bienveillant, ils sont plus à même d'exprimer leurs idées, de poser des questions et d'apprendre sereinement. Un climat scolaire sécurisant réduit le stress et favorise la concentration, l'engagement et l'estime de soi.*

15. T'est-il déjà arrivé d'avoir peur pour ta sécurité à l'école: (0 point)

● Oui 49  
● Non 111

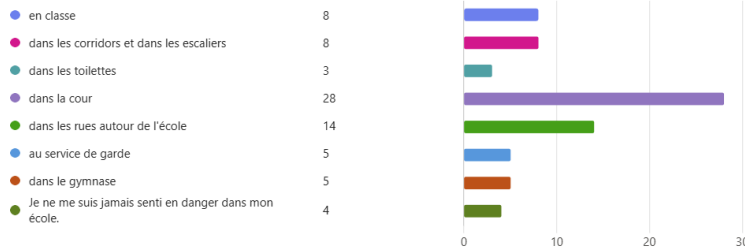


**31% de nos élèves ont déjà vécu un sentiment d'insécurité. C'est préoccupant.**

**La question suivante avait pour objectif de cibler les endroits à**

surveiller advenant le cas où les résultats de la question 15 nous inquiétaient. Il s'avère que la donnée est importante pour planifier des moyens pour contrer ce sentiment qui ne semble pas isolé.

16. Tu as répondu que tu as déjà eu peur pour ta sécurité à l'école. Coche le ou les lieux où c'est arrivé. (0 point)



La majorité des situations semblent avoir été vécues dans la cour de l'école, soit 17%. Une surveillance plus accrue devra être mise en place et inviter les élèves à recourir au soutien d'un adulte lorsqu'une telle situation se présente. Des solutions sont envisageables.

Toutefois, il est inquiétant de constater

que 9% des situations sont vécues dans les rues autour de l'école. Plusieurs parents sont présents dans le quartier à l'arrivée et au départ des élèves. Notre CSS et notre établissement avons collaborer avec la régie intermunicipale de police Roussillon et la ville de La Prairie dans le cadre d'un programme de sécurité aux abords des écoles. La signalisation a été modifiée aux abords de notre école afin de sécuriser les déplacements des élèves. Cependant, il y a encore des parents qui préconisent la distance de marche ou le gain en temps plutôt que la sécurité des élèves. Malgré une interdiction, plusieurs parents circulent encore avec leur véhicule dans le stationnement du personnel alors que des enfants sont en déplacement. Nos élèves de l'enseignement préscolaire 4 ans et 5 ans ne sont pas toujours visibles dans les rétroviseurs. Une affiche est visible à l'entrée du stationnement et plusieurs courriels ont été acheminés. La direction a intercepté de nombreux parents pour les aviser, mais force est de constater que la situation persiste. Une campagne de sensibilisation serait sans doute nécessaire. Des membres du conseil d'établissement ont fait part de leur intérêt pour planifier un moment au printemps où ils seraient présents et échangeaient avec ces parents qui n'ont sans doute pas compris tous les impacts de leur geste.



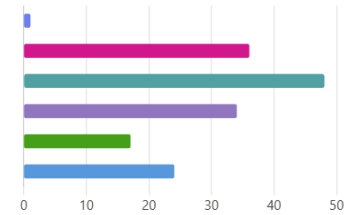
## Sentiment d'appartenance sociale

Le sentiment d'appartenance est essentiel au bien-être des élèves, et les amis jouent un rôle clé dans son développement. Avoir des amis permet de se sentir accepté, compris et soutenu, ce qui renforce la confiance en soi et l'épanouissement personnel. Les liens amicaux créent un environnement sécurisant où chacun peut s'exprimer librement et partager ses expériences. Ce sentiment de connexion réduit aussi le stress, favorise la motivation scolaire et aide à surmonter les difficultés. À l'inverse, l'isolement peut engendrer un mal-être. Ainsi, cultiver des amitiés sincères et bienveillantes est fondamental pour un développement harmonieux et une vie sociale équilibrée.

À la question 14, 77% des élèves disent avoir plus de 5 amis. Seulement 1 élève nous fait part de ne pas avoir d'ami. Encore une fois, cet élève a été identifié et un suivi a été fait. Cette question nous démontre que les élèves ont tous des liens d'amitié.

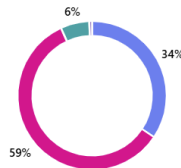
14. Combien d'amis as-tu à l'école? (0 point)

Aucun	1
entre 1 et 5	36
entre 5 et 10	48
entre 10 et 15	34
entre 15 et 20	17
plus que 20	24



5. Es-tu fier de venir à l'école de la Petite-Gare? (0 point)

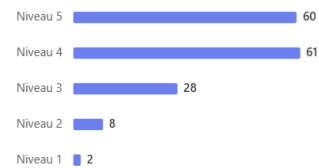
Oui beaucoup!	55
Oui	94
Non	10
Pas du tout!	1



De plus, 83% affirment être fiers de venir à l'école de la Petite-Gare, ce qui laisse sous-entendre un sentiment d'appartenance positif.

Les élèves ont en moyenne évalué leur école à 4,06 étoiles sur 5. Lorsque tu es fier de ton école, tu as sans doute un sentiment d'appartenance considérable!

28. Si tu avais à mettre des étoiles à ton école, 5 étoiles étant une super bonne école, combien d'étoiles donnerais-tu à ton école? (0 point)



On peut supposer que l'offre des activités éducatives répond à leur développement et leurs intérêts. De même, les interventions pour assurer un bon climat ont sans aucun doute un rôle important sur leur sentiment d'appartenance et de bien-être. Les liens sociaux étant plus adéquats.



## Relation entre les élèves (de la gestion des conflits ou lors de situations de violence)

Il ne suffit pas d'avoir des amis pour assurer le bien-être des élèves, la qualité de ces liens joue un grand rôle. Des liens harmonieux avec les pairs réduisent le stress et favorisent l'entraide. À l'inverse, des relations toxiques ou conflictuelles peuvent nuire à leur bien-être émotionnel et scolaire. Cultiver des interactions basées sur la bienveillance, le respect et l'écoute contribue à leur épanouissement et à leur réussite.

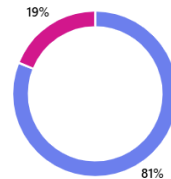
Les conflits sont inévitables dans toutes les relations, qu'elles soient familiales, amicales ou professionnelles. Ils naissent des différences de perceptions, de valeurs ou d'intérêts. Cependant, le conflit n'est pas forcément négatif : bien géré, il permet de mieux comprendre

*l'autre, d'exprimer ses besoins et de renforcer les liens. L'important est d'adopter une communication ouverte et respectueuse pour éviter l'escalade. L'écoute active et la recherche de compromis favorisent des solutions équilibrées. Ainsi, plutôt que de fuir le conflit, il est essentiel de l'aborder avec empathie et bienveillance pour en faire une opportunité de croissance et d'amélioration relationnelle. Un apprentissage qui peut s'échelonner sur plusieurs années.*

*Comme mentionné, le conflit n'est pas nécessairement négatif. C'est la façon dont il est géré qui qualifie la situation.*

17. As-tu déjà eu des **conflits** avec des amis? (0 point)

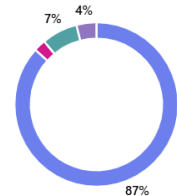
● Oui 129  
● Non 30



**La majorité qualifie la présence de situation conflictuelle à rarement, soit 87%.**

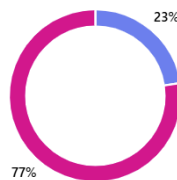
18. Tu as répondu que tu as déjà eu des **conflits** à l'école. J'aimerais savoir combien de fois cela est arrivé. Coche ce qui représente plus ta situation. (0 point)

● Rarement 110  
● À tous les jours 3  
● À chaque semaine 9  
● Plus de 10 fois par mois. 5



19. As-tu déjà participé à une **bataille**? (Quelqu'un t'a frappé volontairement ou tu as frappé quelqu'un volontairement) (0 point)

● oui 36  
● non 123

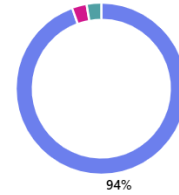


**La bataille a un aspect de violence qui n'est pas toléré. Que 23% des élèves admettent avoir été impliqué dans une bataille est déplorable et non désiré. Cette donnée valide l'importance de maintenir un service de TES et des ateliers de gestion des émotions et de résolution de conflit.**

**Il est tout de même encourageant de constater que les élèves se disent rarement impliqués dans une bataille. Il y a deux élèves qui devront avoir un suivi...**

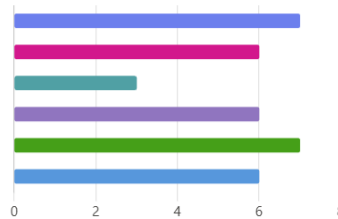
20. Tu as répondu que tu as déjà participé à une **bataille**, j'aimerais savoir combien de fois cela est arrivé. Coche ce qui représente plus ta situation. (0 point)

● Rarement	34
● À tous les jours	1
● À chaque semaine	1
● Plus de 10 fois par mois.	0



21. Lorsque tu es impliqué dans un **conflit** ou une **bataille** quels gestes as-tu vécu? (0 point)

● Il m'arrive de dire des mauvais mots.	7
● Il arrive qu'on me dise des mauvais mots.	6
● Il m'arrive de pousser.	3
● Il m'arrive de me faire pousser.	6
● Il m'est arrivé de recevoir des coups.	7
● Lorsque je suis en colère, je peux donner des coups.	6

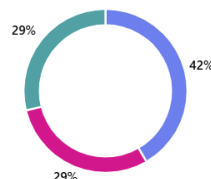


**Nos élèves semblent faire preuve de franchise en ce qui a trait à leur implication dans les conflits ou les batailles. Il est évident que l'objectif est l'élimination de la totalité des gestes de violence.**

**Malheureusement, le milieu sportif professionnel n'est pas toujours un exemple positif. Les activités sportives sont souvent une source d'utilisation d'un langage et de gestes inappropriés. Des interventions sont nécessaires pour encourager les enfants à communiquer leurs émotions autrement. C'est pourquoi une gestion du terrain de soccer est nécessaire. Un horaire pour gérer l'utilisation de cet espace et un surveillant pour cette zone dans la cour est organisé. Les élèves aimeraient bien avoir un accès plus fréquent à ce sport, malheureusement la sécurité est priorisée. Les bousculades et un vocabulaire inapproprié et blessant sont trop souvent constatés. Les enseignants d'éducation physique et à la santé ainsi que les techniciennes en éducation spécialisée abordent régulièrement le thème de l'esprit sportif. Il est important d'apprendre à être non seulement un bon perdant, mais aussi un gagnant respectueux.**

22. Lorsque tu vis un **conflit** ou une **bataille**, généralement, tu le règles? (0 point)

● Tout seul avec la personne avec qui j'ai un conflit	65
● Avec l'aide de tes autres amis	46
● Avec l'aide d'un adulte	45

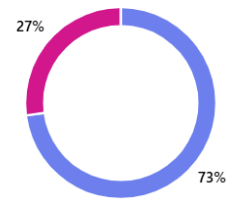


**42% des élèves parviennent à régler de façon autonome leur conflit ou leur bataille. Si on ajoute l'aide des pairs, c'est 71% des situations qui se règlent sans l'intervention d'un adulte.**

**La majorité des élèves se sentent suffisamment outillés pour gérer un conflit ou une bataille. La question 24 valide ce sentiment.**

23. Est-ce que tu crois savoir ce qu'il faut faire si tu vis un conflit ou une bataille ? (0 point)

● Oui 116  
● Non 43



**La question 24 voulait un aperçu des solutions et des stratégies retenues par les élèves afin d'évaluer l'efficacité des interventions et des moyens mis de l'avant. Notre équipe peut être fière de ses élèves qui ont su nommer une multitude de stratégies efficaces qui leur permettent de régler, très souvent, seuls leur conflit. (Question 22)**

**Voici ce que les élèves ont nommé :**

- **Je vais chercher de l'aide**
- **J'en parle à mes parents (3X)**
  - **Je vais parler à la personne concernée et si le conflit ne se règle pas je vais demander des conseils à mes parents plus tard. je n'aime pas trop aller voir des adultes à l'école, car ils ont plus tendance à chicaner l'amie et cela ne fait qu'empirer la situation**
- **Je vais voir un adulte (30X)**
  - **J'irai rapidement chercher un adulte pour ne pas être seul comme cela il n'y a moins de risque de provoquer les personnes qui se bataille**
- **Demander de l'aide à une TES (4X)**
- **Je vais voir un professeur (2X)**
  - **avoir l'aide d'un prof ou si c'est vraiment pas bon me DÉFENDRE**
- **Demander de l'aide à mes ami(e)s (2X)**
- **Je le règle avec la personne concernée (8X)**
  - **D'abord, je discute avec l'autre personne de ce qui a causé le conflit pour tenter de le régler, si ça ne marche pas je vais voir un adulte.**
  - **Je parle à la personne et si le conflit n'est pas réglé on se met d'accord pour juste ne plus être ami(e) puisque visiblement ça ne marche pas**
  - **Essayer de régler le conflit/bataille avec l'autre personne ou demande de l'aide d'un adulte**
  - **Parler avec l'ami sent se crier**
  - **Je peux aller voir un adulte ou le régler avec mon ami**
  - **La solution est de régler le conflit toute seul sinon si sa marche pas je vais chercher un adulte**
  - **je prends un temps pour me calmer et je parle avec la personne pour trouver une solution**
- **Communication**
  - **Discuter avec la personne (2X)**

- *Je parle avec cette personne pour trouver un terrain d'entente*
- *parler gentiment à l'autre personne et lui expliquée ce que tu n'as pas aimé*
- *J'essaye d'entendre les différents points de vue des deux en chicanes et les séparent*
- *Je parle à la personne et j'essaye de comprendre pour quelle raison on est en chicane et si c'est de ma faute je présente, mais excuse et normalement après sa tout va bien*
- *Je parle avec l'ami , rarement je vais voir un adulte*
- *Je parle doucement et je lui explique ma version et comment je me sens*
- *D'abord, il faut se calmer pour parler calmement. Il faut expliquer à la personne ce qu'on ressent et dire ce qu'il n'a pas aimé de la part de l'autre. Il ne faut surtout pas crier en passant a de la violence peu importe que cela soit verbal ou physique*
- *J'arrêterai le conflit car ça va rien nous donner et on raconterait les problèmes et ensuite trouver une solution de notre conflit*
- *Je lui dis ce que je ressens et de lui dire calmement d'arrêter. Je fini par m'excuser et d'essayer de lui dire de reprendre à zéro*
- *Je dis à cette personne qu'elle est méchante et me dérange*
- *Je dis à cette personne qui me dérange et je le demande si lui est dérangé*
- *premièrement, j'essaie de comprendre la situation et après je vais chercher un adulte*
- *Je lui montre mon avis et il ou elle montre son avis et on le règle*
- *Je vais lui dire comment je me sens*
- *Je parle gentiment et je règle rapidement*
- *Je vais le dire a un adulte et comprendre la version de l'autre*
- *Aller voir la personne concernée et lui dire ce que j'ai sur le cœur*
- *Je vais voir la personne avec qui j'ai eu un conflit et je lui dis ce que je n'aurai pas dû faire et je dis ce que j'ai pas aimer de la personne*
- *Je sais qu'il faut juste prendre conscience des opinons des autres ou si c'est quelque chose de pas très grave ne pas rajouter d'huile sur le feu et juste attendre que ça passe.*
- *Discuter avec l'autre personne*
- **Gestion des émotions**
  - *J'essaye de rester calme et de demander aux autres de se calmer même s'ils continuent.*
  - *Il faut rester calme et chercher une façon à le résoudre*
  - *Tu dis ce que tu ressens et tu t'exprimes*
  - *Bien tu laisses la personne respirée et un peu plus tard tu vas lui parler et tu lui désoler je n'aurais pas dire ça*
  - *tu reprends tes émotions ou tu vas voir un adulte*
  - *Laisser le temps de nous calmer, de s'excuser et de dire pourquoi tu es désolé*
  - *ne pas crier sur la personne*
  - *Je lui parle gentiment*

- *J'essaie de lui dire de se calmer ou je m'éloigne de lui quand je sens qu'il est en colère*
- *je prends un temps pour me calmer et je parle avec la personne pour trouver une solution*
- *Je m'éloigne un peu et quelques minutes plus tard je vais m'excuser pour ce que je lui ai fait*
- *je vais lui parler de la chicane sans crier*
- *Je prends une pause je me mets dans un petit coin et je me calme*
- *Je respire profond je parle mon sentiment j'écoute l'autre et on pense à d'autre jeu.*
- *Je me retire puis je vais dans un coin pour me calmer*
- *Je dis à la personne de se calmer*
- *Je m'excuse il s'excuse*
  - *Déjà on va s'excuser et ensuite on va dire pourquoi on s'excuse puis on dit si on n'accepte sont excuse puis voilà*
  - *Je lui dis qu'on été bête de se battre ou de savoir chicaner et je m'excuse.*
  - *Je prette mes excuses à la personne et fait des gestes de réparation.*
  - *Arrêter de se batailler et de s'excuser et de passer a quelque chose d'autre*
  - *Je me pardonne de ce que j'ai fais après je la donne un câlin*
  - *Se parler et faire des excuses*
  - *Je dis désoler et si on peut continuer de jouer*
  - *Je m'éloigne de la personne et quand je suis prête je vais m'excuser*
- *On prend nos distances*
  - *on fait quelque jour de paix et après on se parle*
  - *J'arrête de jouer avec cette personne pour un temps*
  - *Je trouve un arrangement comme se séparer*
  - *Partir*
  - *Je m'éloigne*
- *Utilisation des trois STOP (8X)*
  - *Se dire les stop , si il arrête pas on di a la professeur*
  - *En premier je fais mes trois stop, mais si il ou elle continue je vais aller chercher un adulte.*
  - *Je prends ma distance et je fais mes trois stop avant d'appeler un adulte*
  - *e fais les trop stop, mais souvent les personnes s'en fou souvent alors je vais le dire à un adulte*
  - *Il faut que je dise un stop, s'il y continue, je dis plus fort stop, mais s'il y continue encore, j'appelle l'adulte le plus proche de moi pour lui expliquer la situation*
- *J'essaie de me retirer pour le reste de la journée et le lendemain moi et la personne réglons le conflit.*
- *Ça se fait tout seul*
- *Je m'en souviens pas*
- *Se serrer la main et se donner un câlin*

*Les réponses des élèves s'avèrent variées et positives. On remarque l'importance qu'ils*

attribuent à une bonne communication et à une bonne gestion des émotions. Ainsi le service TES et les ateliers qu'elles offrent, de même que l'utilisation de la plateforme Moozoom par les enseignants ont l'effet escompté. Il ne faut cependant pas oublier que le développement des habiletés sociales s'effectue sur plusieurs années pour certains élèves. Des interventions en continuité sont essentielles.

## Résultats globaux

Comme mentionné au début de ce document d'analyse, le bien-être des élèves à l'école est un facteur clé de leur réussite académique et de leur développement personnel. C'est pourquoi les membres du personnel de l'école de la Petite-Gare tentent de créer un environnement propice au bien-être de tous ses élèves.

Des rencontres d'équipes collaboratives entre les enseignants sont réalisées afin de mettre en place des stratégies d'enseignement jugées efficaces. Chaque année, les membres du personnel sont consultés pour mettre en place les services les plus appropriés pour soutenir les élèves. Ces choix doivent respecter les mesures budgétaires prescrites par le ministère de l'Éducation, ce qui peut engendrer des décisions difficiles, mais qui ont toujours pour objectifs de soutenir les élèves pour les accompagner dans le développement de leur plein potentiel.

Il serait sans doute utopique de penser que nous pourrions répondre à tous les besoins des élèves sous notre responsabilité pour garantir un bien-être unanime. Toutefois, il est de notre devoir de créer un environnement de vie sain et sécuritaire pour tous. Nous constatons que certains élèves rencontrent encore des défis liés à leur bien-être. Il est donc essentiel d'engager une réflexion approfondie pour assurer la réussite de chacun. Nous devons identifier les causes sous-jacentes qui entravent le bien-être de certains élèves et mettre en place des solutions adaptées et efficaces pour les accompagner.

Plusieurs recherches ont mis en évidence diverses causes qui peuvent nuire à ce sentiment de bien-être.

## Causes pouvant être un obstacle au bien-être

Voici quelques-unes des principales causes associées à des études ainsi que l'énumération des moyens qui sont mis en place dans notre établissement et quelques pistes de réflexion:

### Un climat scolaire négatif

Cohen, J., McCabe, L., Michelli, N. M., & Pickeral, T. (2009). *School climate: Research, policy, practice, and teacher education*, mentionne qu'un environnement scolaire marqué par une mauvaise relation entre les élèves et les enseignants, un manque de soutien institutionnel ou des règles strictes sans accompagnement peut être source de mal-être.

Ainsi, les règles de vie en milieu scolaire sont essentielles pour assurer un climat sécurisant, et respectueux. Lorsqu'elles sont clairement établies et connues de tous, elles favorisent un sentiment de justice et de prévisibilité, réduisant considérablement les conflits et l'anxiété des élèves. Des règles bien définies permettent d'instaurer un cadre structurant où chacun connaît ses droits et responsabilités. Elles favorisent aussi le respect mutuel, l'engagement et la coopération. Pour être efficaces, elles doivent être expliquées, appliquées de manière cohérente et accompagnées de renforcement positif. Ainsi, un cadre bienveillant et structuré facilite la réussite et le bien-être des élèves.

Nos [règles de vie](#) sont révisées chaque année et présentées aux membres du conseil d'établissement. Par la suite, elles sont publiées sur la page web de notre établissement et dans l'agenda qui remis en début d'année à tous les élèves. De plus des règles de classe sont affichées dans chacun des locaux.

**Notre établissement a opté pour la mise en place d'un programme de soutien au comportement positif (SCP) et ce dès le mois de mars 2025.**

**Bissonnette, S., Bouchard, C., & St-Georges, N. (2012). Le Soutien au Comportement Positif : un système efficace pour la prévention des difficultés comportementales, met en avant le renforcement positif comme un levier essentiel pour encourager les comportements souhaités chez les élèves. Inspiré des principes du béhaviorisme, ce système repose sur l'idée que les comportements augmentent en fréquence lorsqu'ils sont suivis de conséquences positives.**

**Le renforcement positif peut prendre plusieurs formes : félicitations verbales, encouragements, privilèges ou récompenses symboliques. Il est particulièrement efficace lorsqu'il est immédiat, spécifique et lié à un comportement précis.**

**Selon Bissonnette, le renforcement positif favorise un climat de classe motivant, renforce la confiance en soi et encourage l'engagement scolaire. Il est cependant important de l'utiliser de manière cohérente et équilibrée, en évitant la sur récompense pour ne pas diminuer la motivation intrinsèque.**

**Le SCP repose sur une approche à l'échelle de toute l'école, où les comportements attendus sont non seulement définis clairement, mais également enseignés explicitement. Ainsi, chaque élève apprend ce qui est attendu de lui, tant en classe qu'en dehors, et se voit encouragé à adopter des comportements respectueux et responsables. Cela s'inscrit parfaitement dans notre valeur du respect : respecter soi-même, les autres et l'environnement scolaire.**

**Nous soutenons les élèves dans leur apprentissage comportemental, tout en favorisant l'adoption des comportements souhaités. De cette manière, nous désirons mettre en place un environnement où chaque élève se sent en sécurité et soutenu, renforçant ainsi notre valeur de collaboration, car nous croyons que la réussite individuelle passe par l'entraide et le soutien collectif.**

**Pour y parvenir, nous introduirons un système de cartes "Étoile filante", qui sera remis aux élèves en reconnaissance de comportements positifs, d'efforts fournis et de manifestations de comportements attendus. Ce système encouragera l'engagement des élèves dans leur apprentissage et dans leurs interactions avec les autres. Les membres du personnel, qu'il s'agisse des enseignants, éducateurs ou autres membres de la communauté scolaire, pourront attribuer ces cartes à tout élève ayant fait preuve d'amélioration ou ayant respecté les attentes comportementales.**

**Les cartes "Étoile filante" seront comptabilisées par classe, puis totalisées pour l'ensemble de l'école. Chaque mois, l'objectif sera d'atteindre un certain nombre de cartes. Lorsque cet objectif sera atteint, tous les élèves de l'école seront invités à participer à une activité spéciale "Étoile filante". Cette activité permettra de célébrer les efforts collectifs et renforcera l'esprit de collaboration. Chaque élève devra donc accumuler des cartes au sein de sa classe, et ensemble, nous atteindrons un objectif commun pour l'ensemble de l'école.**

**Grâce à ce système, notre objectif est de renforcer nos valeurs de respect, d'engagement et de collaboration, en ayant comme répercussion la création d'un environnement scolaire sain et stimulant.**

**Toutefois, des mesures plus coercitives peuvent être nécessaires pour mettre fin à un comportement jugé inacceptable en raison du manque de respect ou pour des raisons de sécurité. Un temps de retrait ou l'utilisation de fiches de réflexion sur les comportements (exemple : OpérAction) peuvent être utilisés. Ce type d'intervention est fait en individuel ou en sous-groupe selon la situation.**

## **Le harcèlement scolaire, l'exclusion sociale ou l'isolement**

**Olweus, D. (1993). Bullying at school: What we know and what we can do, mentionne que le harcèlement, qu'il soit physique, verbal ou cybernétique, est l'une des principales causes de mal-être chez les élèves. Il peut entraîner une baisse de l'estime de soi, de l'anxiété et des troubles dépressifs.**

*Wentzel, K. R. (1998). Social relationships and motivation in middle school: The role of parents, teachers, and peers, mentionne que le manque d'amis ou d'intégration dans un groupe peut entraîner un sentiment de solitude et de rejet, impactant négativement l'expérience scolaire des élèves.*

*Ces auteurs confirment l'importance de la présence des techniciennes en enseignement spécialisé (TES) et d'un psychoéducateur afin d'assurer un soutien professionnel auprès des élèves vivant du harcèlement. Une intervention rapide et efficace peut faire la différence. De même, notre équipe s'assure de faire un suivi auprès des parents. La collaboration avec les parents est un atout pour offrir le soutien nécessaire tant pour les victimes que pour les agresseurs.*

*Il ne faut pas perdre de vue qu'entre 5 et 12 ans, les habiletés sociales des enfants évoluent considérablement. À 5-6 ans, ils commencent à comprendre les règles sociales, à partager et à coopérer, bien que les conflits soient fréquents. Vers 7-9 ans, ils développent l'empathie, la capacité à négocier et à gérer leurs émotions. De 10 à 12 ans, les amitiés deviennent plus stables et basées sur la confiance, tandis que la pression des pairs influence leur comportement. L'apprentissage social se fait à travers les interactions avec les adultes et les pairs, renforçant ainsi leurs compétences en communication, en résolution de conflits et en gestion des émotions. L'école est un lieu d'apprentissage et les habiletés sociales en font partie.*

*[Le plan de lutte contre l'intimidation](#) doit faire l'objet annuellement d'une révision et être connu de tous les intervenants et des parents. Il est accessible aux parents sur le site Internet de l'école et une page résumée est mise dans l'agenda des élèves.*

*À la suite des résultats de ce sondage, un protocole-école sera aussi mis en place afin de clarifier les interventions universelles possibles selon différents contextes. Le cycle du passage à l'acte y sera analysé et documenté.*

## **Les pressions scolaires et la charge de travail**

*Stiggins, R. (2007). Assessment for learning: An essential foundation of productive instruction mentionne qu'une charge de travail excessive et des évaluations perçues comme trop stressantes peuvent causer du stress et de l'anxiété chez les élèves, diminuant ainsi leur motivation et leur bien-être.*

*Afin de soutenir les élèves susceptibles de rencontrer des défis scolaires, nous offrons des services d'orthopédagogie ainsi que l'accompagnement d'une enseignante-ressource favorisant le co-enseignement. Ces mesures visent à aider chaque élève à atteindre son plein potentiel.*

*Nous proposons également un service de francisation, assuré par une enseignante dédiée, pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français. Chaque année, le pourcentage d'élèves issus de l'immigration récente est en croissance. Sur une période de trois ans, un plan structuré d'enseignement et d'évaluation est mis en place afin de leur permettre d'atteindre un niveau de maîtrise suffisant du français pour poursuivre leur parcours en classe ordinaire.*

*De plus, une enseignante-mentore en français accompagne les enseignants dans leur développement professionnel, la formation continue étant essentielle pour assurer la qualité de l'enseignement. Le maintien de ces services apparaît donc comme une nécessité.*

*Par ailleurs, nous organisons une rencontre multidisciplinaire mensuelle, réunissant la psychologue, l'orthophoniste, l'agent de réadaptation en psychoéducation et la direction. Lors de ces rencontres, les intervenants exposent la situation d'un élève en difficulté afin de partager des informations, analyser ses besoins et proposer des interventions adaptées pour favoriser son bien-être et sa réussite scolaire.*

*Ces échanges permettent une approche globale et concertée, prenant en compte les dimensions académiques, comportementales, sociales et émotionnelles de l'élève. À l'issue de chaque*

*rencontre, des moyens d'intervention sont définis, et un membre de l'équipe professionnelle est désigné pour assurer le suivi de sa progression. Une communication avec les parents ou des spécialistes externes peut également être envisagée pour maximiser l'efficacité des actions mises en place.*

## **Les inégalités socio-économiques**

*Sirin, S. R. (2005). Socioeconomic status and academic achievement: A meta-analytic review of research, mentionne que les élèves issus de milieux défavorisés peuvent ressentir un mal-être lié aux difficultés financières, à l'accès limité aux ressources éducatives ou à la stigmatisation sociale.*

*Notre milieu a un indice de milieu socioéconomique (IMSE) de 1. C'est le plus bas niveau de défavorisation ce qui fait de notre établissement un milieu socioéconomique favorisé.*

*Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).*

*Toutefois, le portrait des familles confrontées à des difficultés financières est en évolution. Il est crucial de rester vigilant et, au besoin, d'offrir un soutien alimentaire à certains élèves, ce qui est déjà mis en place pour quelques familles pour l'année scolaire 2024-2025 avec l'aide de l'organisme [Le partage](#). Notre CSS veille à maintenir un répertoire d'organismes communautaires capables d'apporter de l'aide aux familles traversant des situations difficiles, lesquelles peuvent engendrer stress, anxiété ou même isolement.*

## **Conclusion**

*Toutes ces causes montrent que le bien-être des élèves est influencé par des facteurs individuels, sociaux et institutionnels. Une approche globale, intégrant le soutien émotionnel, des politiques inclusives et un climat scolaire positif, est essentielle pour améliorer leur expérience scolaire.*




*Notre établissement est proactif dans la mise en place de stratégies visant à favoriser le bien-être des élèves. Le climat de collaboration entre les intervenants semble avoir un impact direct sur le sentiment de sécurité et d'épanouissement de tous. Par conséquent, de belles forces ont été identifiées en ce qui concerne le soutien scolaire et émotionnel ressenti par les élèves. La relation entre les intervenants et les jeunes est majoritairement positive, favorisant un sentiment d'appartenance fort à l'école de la Petite-Gare.*




*Accompagner les élèves dans le développement de compétences en gestion des conflits, en communication et en résolution de problèmes peut parfois être exigeant pour les intervenants toutefois cet investissement considérable porte ses fruits : les élèves se sentent outillés et mieux préparés à interagir harmonieusement. C'est une grande source de fierté pour notre milieu, bien que la vigilance reste de mise pour maintenir des relations positives entre les élèves. Le sentiment de sécurité demeure une priorité absolue. Un seul événement peut avoir des répercussions durables sur un individu. Qu'il soit volontaire ou non, une parole, un regard ou un geste peut créer un malaise qui se cristallise avec le temps.*

*Dans cette perspective, certaines questions pourraient être approfondies l'an prochain. Par exemple, quels sont les facteurs influençant le manque d'intérêt des élèves pour l'anglais ? Pourquoi les activités parascolaires ne sont-elles pas appréciées à un plus haut pourcentage ? Comment expliquer que seulement 36 % des répondants considèrent la récréation comme un moment préféré ? De même que pourquoi les élèves se sentent-ils moins important avec leur*

***éducateur du service de garde? Des réponses plus détaillées nous aideraient à mieux comprendre les enjeux perçus par les élèves et à y apporter des solutions adaptées. Le climat émotionnel étant plus difficile à mesurer, une analyse approfondie de ces aspects permettrait d'affiner nos interventions.***

***Nous vous proposons un tableau donnant une vue d'ensemble de la situation :***

	<b>Sujets du sondage</b>	<b>Résultats</b>	<b>Moyens mis en place</b>	<b>Propositions</b>
	<b>Le soutien scolaire et émotif ressenti par les élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 93% des élèves disent recevoir de l'aide pour leur réussite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moments planifiés pour les enseignants afin de travailler en équipe collaborative.</li> <li>• Formation continue pour les enseignants</li> <li>• Projet éducatif répondant aux besoins des élèves</li> <li>• Service d'orthopédagogie</li> <li>• Service de soutien linguistique</li> <li>• Service d'enseignante ressource</li> <li>• Service de mentorat pour les enseignants</li> <li>• Rencontres multidisciplinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des moyens mis en place</li> </ul>
	<b>La relation des élèves avec les intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 84% des élèves se sentent important pour leur enseignant(e)</li> <li>• 69% leur éducateur, éducatrice de service garde</li> <li>• 50% des élèves se sentent important pour les TES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moments planifiés pour les enseignants afin de travailler en équipe collaborative.</li> <li>• Formation continue</li> <li>• Ateliers et plateforme Moozoom pour sensibiliser la compétence de l'empathie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation pour les intervenants au service de garde</li> <li>• Maintien des ateliers avec les TES et de l'utilisation de la plateforme Moozoom</li> <li>• Poursuite du travail en équipe collaborative</li> </ul>
	<b>Le climat émotif au sein de l'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 86% des élèves aiment venir à l'école</li> <li>• Les élèves expriment aimer leur école à 3,03/4</li> <li>• Les deux moments de la journée préférés sont l'éducation physique et à la santé et le temps passé en classe.</li> <li>• Les deux moments les moins appréciés sont le temps passé en anglais et au service de garde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance dans la cour</li> <li>• Matériel disponible pour se divertir dans la cour</li> <li>• Planification de sorties éducatives</li> <li>• Utilisation des technologies en classe.</li> <li>• Utilisation d'outils numériques pour l'enseignement.</li> <li>• Programme de soutien aux comportements positifs</li> <li>• Rencontres multidisciplinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les causes qui font en sorte que les cours d'anglais et les moments passés au service de garde sont les moins appréciés.</li> <li>• Poursuivre les moyens en place</li> <li>• Offrir des occasions de faire découvrir différents champs d'intérêts</li> <li>• Développer de plus en plus l'éducation l'habileté à exploiter le potentiel des</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux familles en difficultés financières</li> </ul>	<p>technologies et des ressources numériques.</p>
	<p><b>Le sentiment de sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 31% des élèves ont déjà vécu un sentiment d'insécurité.</li> <li>• 17% des situations se sont produites dans la cour de récréation</li> <li>• 9% des situations sont vécues dans les rues autour de l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de TES</li> <li>• Service d'un agent de réadaptation en psychoéducation</li> <li>• Enseignement des habiletés sociales</li> <li>• Collaboration avec le service de police</li> <li>• Plan de lutte contre l'intimidation mis à jour chaque année</li> <li>• Soutien aux familles en difficultés financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions auprès des parents pour assurer une meilleure sécurité aux abords de l'école.</li> </ul>
	<p><b>Le sentiment d'appartenance sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 77% des élèves disent avoir plus de 5 amis.</li> <li>• 83% des élèves affirment être fiers de fréquenter l'école de la Petite-Gare.</li> <li>• Ils évaluent leur établissement à 4,06 étoiles sur une possibilité de 5 étoiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités éducatives stimulantes</li> <li>• Encouragement de la bienveillance et des interactions sociales positives</li> <li>• Programme de soutien aux comportements positifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des interventions</li> </ul>
	<p><b>La relation entre les élèves (de la gestion des conflits ou lors de situations de violence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 87% des élèves mentionnent être rarement en conflit</li> <li>• 23% des élèves admettent avoir été impliqué dans une bataille.</li> <li>• Seulement 2 élèves mentionnent être souvent impliqués dans des batailles</li> <li>• 42% disent être capable de gérer leur conflit seul</li> <li>• 73% des élèves se disent suffisamment outillés pour gérer un conflit ou une bataille.</li> <li>• Les stratégies mentionnées sont positives et bienveillantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers pour développer les habiletés sociales</li> <li>• Utilisation de la plateforme Moozoom</li> <li>• Règles de vie claires et connues de tous</li> <li>• Plan de lutte contre l'intimidation révisé chaque année</li> <li>• Programme de soutien aux comportements positifs</li> <li>• Rencontres multidisciplinaires</li> <li>• Animation policier préventionniste (Intimidation, réseau-sociaux)</li> <li>• Ateliers « Déstresse et progresse » pour les élèves de 6<sup>e</sup> année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un protocole-école</li> <li>• Mise à jour des règles de vie</li> <li>• Poursuite des interventions mises en place.</li> </ul>

2024-2025

Centre de services scolaire  
des Grandes-Seigneuries



Centre de services  
scolaire des  
Grandes-Seigneuries  
Québec 

# PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

Portrait de la situation, constats, priorités, pratiques et actions devant être prises.



L'intimidation et la violence, c'est fini!

---

## Introduction

La loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école a été adoptée par l'Assemblée nationale le 12 juin 2012. L'application de cette loi oblige le directeur ou la directrice de l'établissement primaire et secondaire à élaborer un plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui tient compte de sa réalité. Ce plan s'inscrit dans la poursuite des objectifs de la Convention de gestion et de réussite éducative, plus précisément, à l'atteinte du **but 4** de la Convention de partenariat : l'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements. Il s'inspire également des valeurs du Projet éducatif de l'école.

Par ailleurs, le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries a pris une position claire face à l'intimidation et la violence par le biais d'une politique en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2008.

Le plan de lutte, tel que spécifié à l'**article 75.1** de la Loi sur l'Instruction publique, comporte deux parties distinctes.

Dans la **première partie**, l'école fait état de la situation en élaborant un portrait des manifestations et son analyse de la situation, en dégagant une vision commune et des priorités de travail, en identifiant les mesures de prévention et en assurant la collaboration des parents.

Dans la **deuxième partie**, l'école précise les modalités de déclaration en assurant la confidentialité, les actions à prendre, le soutien à offrir, les sanctions prévues et le suivi. Cette partie prend la forme d'un protocole où des procédures sont décrites afin de guider l'intervention face aux situations d'intimidation et de violence.

Tout le personnel de l'école doit collaborer à la mise en œuvre de ce plan de lutte.

Nom de l'école : <b>École de la Petite-Gare</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>ÉCOLE PRIMAIRE</b> <input type="checkbox"/> ÉCOLE SECONDAIRE	Date : 2024-05-28	Nombre d'élèves : <b>431 élèves</b>	Nom de la direction : <b>Mme Chantal Pilon</b> Nom de la personne, chargée de coordonner l'équipe de travail : <b>Mme Julie Marceau</b>
Noms des personnes faisant partie de l'équipe de travail : Julie Marceau (Direction adjointe), Karine Duval (TES), Annick Baillargeon (TES) et Mario Pellerin (agent de réadaptation en psychoéducation)				
Ce plan de lutte contre l'intimidation et la violence s'inspire des valeurs provenant du <b>projet éducatif</b> de l'école : <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start; padding: 20px;"> <div data-bbox="83 954 768 1127" style="width: 30%;"> <p><i>Au terme de leur parcours primaire à l'école de la Petite-Gare, nous visons à ce que nos élèves soient <b>respectueux, collaborants et engagés</b> afin qu'ils poursuivent avec confiance et ouverture leur cheminement scolaire.</i></p> </div> <div data-bbox="884 792 1446 1352" style="width: 35%; text-align: center;"> </div> </div>				

**Première partie : Portrait de la situation**

Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Synthèse
<p><b>1. Analyse de la situation de l'école au regard des actes d'intimidation et de violence (art. 75.1, 1° LIP)</b></p>	<p style="text-align: center;"><u><a href="#">Portrait de la situation – Mai 2024</a></u></p> <p><b>Un comité formé des éducatrices spécialisées de l'école, de l'agent de réadaptation et de la direction adjointe a procédé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ À la révision du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation et des règles de vie;</li> <li>❖ À la mise en œuvre d'un arrimage entre l'école et le service de garde.</li> </ul> <p><u><b>Nos constats</b></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Il y a des situations de conflit aux récréations, malgré la présence d'adultes, des zones dédiées par niveau, du matériel récréatif à la disposition des élèves et des rappels de comportements attendus. Le soccer est problématique.</li> <li>❖ Nous vivons des situations qui s'apparentent à de l'intimidation ou de violence physique et verbale à notre école;</li> <li>❖ Durant l'année scolaire en cours, nous avons répertorié des situations de violence ou d'intimidation;</li> <li>❖ Au quotidien, il y a une présence proactive du milieu pour favoriser un environnement sain et sécuritaire;</li> <li>❖ Il y a eu application de la <b>Loi 56</b>, par les directions, tout au long de l'année.</li> <li>❖ Augmentations des conflits et de la violence lorsque nous devons fermer certaines zones inondées de la cour ce qui rétrécit l'espace pour jouer.</li> </ul> <p><u><b>Nos priorités</b></u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prévenir toutes formes de violence entre les élèves (verbale, physique, psychologique, sociale, sexuelle, taxage et voie électronique);</li> <li>2. Intervenir dans les situations de conflits et d'intimidation à l'école;</li> <li>3. Informer les parents des mesures prises auprès de leur enfant lorsqu'il est impliqué dans une situation de conflit ou d'intimidation.</li> </ol>

Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Pratiques déjà en place	Outils, référentiels
<p><b>2. Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence motivée notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique (art. 75.1, 2° LIP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir ou augmenter l'estime de soi chez l'élève;</li> <li>• Amener l'élève à s'affirmer positivement, à faire des messages clairs au <b>JE</b>;</li> <li>• Accompagner certains élèves à mieux gérer leurs émotions;</li> <li>• Présence active de tout le personnel dans l'école (T.E.S., agent de réadaptation, éducatrices et enseignants);</li> <li>• Soutien aux élèves HDAA et à risque;</li> <li>• Révision des règles de vie et des mesures de sécurité en conformité avec <b>l'article 76</b> de la LIP;</li> <li>• Diffusion de ces règles au personnel, aux parents et aux élèves;</li> <li>• Application des règles de conduite par le personnel de l'école;</li> <li>• Assurer une surveillance active et stratégique : entrées, sorties, corridors, locaux de dîners et cour de l'école;</li> <li>• Présence d'un intervenant en soutien durant la période du dîner;</li> <li>• Installation de mots clés dans les escaliers en lien avec des comportements harmonieux.</li> <li>• Ateliers de sensibilisation sur la tolérance aux différences; choix de comportement; intimidation/cyberintimidation; lois et règlements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><i>T'es trop près de moi sors de ma bulle;</i></b></li> <li>• <b><i>Techniques d'impact pour grandir</i></b> Par Daniel Beaulieu;</li> <li>• <b>Les pictogrammes I et II</b> Trousse pédagogique pour faciliter la communication;</li> <li>• <b><i>Le volcan des émotions</i></b> Les Éditions Milmo;</li> <li>• Gestion des émotions : Nuage noir, choix de voiture (rouge ou vert);</li> <li>• Visite d'un policier préventionniste pour les élèves de 5e et 6e année;</li> <li>• Atelier sur l'identité de genre.</li> </ul>

Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Pratiques déjà en place	Outils référentiels Suite
<p><b>2. Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence motivée notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique (art. 75.1, 2° LIP)</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><i>Incroyable moi maîtrise son anxiété</i></b> Par Nathalie Couture et Geneviève Marcotte;</li> <li>• Atelier sur les mots toxiques;</li> <li>• <b><i>Agir contre l'intimidation</i></b> Par Nancy Doyon;</li> <li>• Atelier sur l'amitié;</li> <li>• Atelier de sensibilisation au vandalisme;</li> <li>• Atelier sur l'intimidation;</li> <li>• Accompagnement pour les éducatrices du service de garde par Annick et Karine;</li> <li>• La passoire;</li> <li>• Le cerveau;</li> <li>• Ateliers de stress et progresse;</li> <li>• Ateliers gestes cœur;</li> <li>• Conflits VS intimidation et résolution de conflits;</li> <li>• Affirmation de soi;</li> <li>• Roue des besoins;</li> <li>• Échelle de différenciations des comportements à risque (blague versus moqueries);</li> <li>• 5<sup>e</sup> : Policiers (la force de s'exprimer : verbal, physique, réseaux sociaux);</li> <li>• Atelier entre dénoncer et « stooler »;</li> <li>• 6<sup>e</sup> : Loi des jeunes contrevenants et les conséquences;</li> <li>• 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> : Ateliers sur les réseaux sociaux.</li> </ul>

Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Pratiques à prévoir en 2024-2025	Outils référentiels
<p><b>2. Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence motivée notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique (art. 75.1, 2° LIP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers, selon un calendrier préétabli, sur les habiletés sociales, la gestion des émotions et la résolution de conflits (en utilisant les différents programmes disponibles selon le degré d'enseignement);</li> <li>• Poursuivre les ateliers en 6<sup>e</sup> année concernant la loi des jeunes contrevenants et le programme (cyberintimidation); avec Policier</li> <li>• Planification d'ateliers (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle) sur la prévention de l'intimidation;</li> <li>• Invitation d'un policier préventionniste au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle;</li> <li>• Surveillance active et stratégique : entrées, sorties, corridors, locaux de dîners et la cour de l'école;</li> <li>• Mise à jour annuelle du plan de surveillance dans la cour;</li> <li>• Maintenir la présence d'une technicienne en éducation spécialisée pour la période du dîner afin d'intervenir rapidement lors des situations de conflits;</li> <li>• Sensibiliser les élèves aux modalités de signalement ou de plainte (inclure SDG);</li> <li>• Sensibiliser les élèves aux modalités de dénonciation (inclure SDG);</li> <li>• Mettre en place au service de garde des activités de prévention, de sensibilisation et des méthodes d'intervention (outiller les éducatrices);</li> <li>• Enseigner et modéliser la civilité;</li> <li>• Formations en début d'année au SDG et aux nouveaux membres du personnel en lien avec la thérapie de la réalité;</li> <li>• Organisation et animation de la cour d'école;</li> <li>• Définir les différents types de violence;</li> <li>• Distinguer le conflit et l'intimidation;</li> <li>• Définir ce qu'est l'intimidation (agenda)</li> <li>• La formation <b>Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel</b> s'adresse à tout le personnel de l'école. La formation sera le 9 décembre pour l'équipe-école et la formation pour le SDG sera le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Loi 56</b> pour contre et la violence et l'intimidation;</li> <li>• Les outils référentiels cités au point 2;</li> <li>• Plan des zones de surveillance du service de garde;</li> <li>• Plateforme numérique pour consignation des évènements.</li> </ul>

Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Pratiques déjà en place	Outils, référentiels
<p><b>3. Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et la violence et à l'établissement d'un milieu sain et sécuritaire (art. 75.1, 3° LIP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations sur la définition de la violence et de l'intimidation;</li> <li>• Informations régulières concernant la sécurité autour de l'école;</li> <li>• Transmission des règles de vie et des règles de sécurité;</li> <li>• Appels, informations écrites et /ou rencontres dans les cas de violence et d'intimidation (acteurs et victimes);</li> <li>• Accueil des nouveaux parents;</li> <li>• Plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école disponible sur le site Internet de l'école;</li> <li>• Capsules d'information aux parents dans l'agenda des élèves: la définition de ce que sont la violence, le conflit et l'intimidation, de même que des suggestions pour les aider quand une situation se présente;</li> <li>• Offrir une synthèse du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école disponible sur le site de l'école.</li> <li>• Disponibilité et collaboration du personnel scolaire auprès des parents.</li> <li>• Proactivité de l'équipe-école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Info-Express;</b></li> <li>• Site Internet de l'école;</li> <li>• <b>Règles de vie;</b> agenda</li> <li>• <b>Règles de fonctionnement du service de garde;</b></li> <li>• Billet d'information (rose) entre intervenants;</li> <li>• Billet d'information (blanc) pour les parents (école et SDG);</li> <li>• Courriels envoyés à la maison;</li> <li>• Mozaïk portail;</li> <li>• Collaboration avec des partenaires externes (CLSC, cliniciens privés, DPJ, etc.).</li> </ul>

Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Pratiques à prévoir en 2024-2025	Outils référentiels Suite
<p><b>3. Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et la violence et à l'établissement d'un milieu sain et sécuritaire (art. 75.1, 3° LIP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les moyens mis en place;</li> <li>• Faire des rappels dans l'Info-Express à chaque fin d'étape;</li> <li>• Ajouter le résumé du plan de lutte dans l'agenda des élèves et le faire signer par les élèves et les parents en début d'année;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide-mémoire pour différencier les cas d'intimidation, de violence et de conflit;</li> <li>• <b>Info Parents.</b></li> </ul>

## Deuxième partie : Protocole

Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Modalités de signalement ou de plainte	Outils, référentiels
<p><b>4. Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence et de façon plus particulière, celles applicables pour dénoncer une utilisation de médias sociaux ou de technologie de communication à des fins de cyber intimidation (art. 75.1,4)</b></p> <p><b>6. Les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence (art. 75.1, 6)</b></p>	<p><b><u>L'élève</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Va voir un adulte;</li> <li>• Informe ses parents;</li> <li>• Aller voir un adulte de confiance;</li> <li>• Communication via la plateforme numérique (TEAMS).</li> </ul> <p><b><u>Le parent</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourage son enfant à en parler à un adulte de confiance;</li> <li>• Téléphone à l'école et sera référé à la personne concernée;</li> <li>• Écrit à un adulte de l'école.</li> </ul> <p><b><u>Membre du personnel</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informe, selon le cas, le titulaire, l'éducatrice spécialisée, la direction ou le responsable du service de garde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La procédure de signalement;</li> <li>• <b>Adresse courriel :</b> delapetitegare@cssdgs.gouv.qc.ca;</li> <li>• <b>Poste téléphonique :</b> 514 380-8899, poste 4011;</li> <li>• Plateforme numérique (TEAMS).</li> </ul>

Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	Pratiques à prévoir en 2024-2025	Outils référentiels
<p><b>4. Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence et de façon plus particulière, celles applicables pour dénoncer une utilisation de médias sociaux ou de technologie de communication à des fins de cyber intimidation (art. 75.1,4)</b></p> <p><b>6. Les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence (art. 75.1, 6)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Informer les élèves et les membres du personnel des modalités de déclaration lors d'un événement lié à l'intimidation ou la violence;</li> <li>● Informer les élèves de la procédure de dénonciation qui est disponible, plateforme numérique (TEAMS);</li> <li>● Sensibiliser les élèves aux modalités de signalement ou de plainte;</li> <li>● Plateforme numérique (SPI, Mozaïk portail);</li> <li>● Le cartable pour consigner les fiches de renseignements est placé au bureau des éducateurs spécialisés. L'accès est réservé aux directions et aux éducateurs spécialisés;</li> <li>● Afin de respecter la confidentialité, seules les informations nécessaires seront transmises aux intervenants concernés;</li> <li>● Mise en place d'une procédure pour transmettre les informations aux nouveaux membres du personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fiche de renseignements sur l'événement;</li> <li>● Outre les modalités prévues ci-dessus, il est aussi possible d'effectuer un signalement ou de formuler une plainte directement au protecteur régional de l'élève, verbalement ou par écrit (LPNE, art. 33, par. 2°). Téléphone : 1 833 420-5233 Courriel : <a href="mailto:plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca">plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca</a> Site Internet : <a href="https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/droits-eleve/signaler-violence-sexuel">https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/droits-eleve/signaler-violence-sexuel</a></li> </ul> <p>Les signalements et les plaintes adressées à l'établissement scolaire ne peuvent se substituer au travail des corps policiers. La personne victime peut, en tout temps, signaler à la police ou à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), qu'elle ait ou non rapporté la situation à l'établissement scolaire. Coordonnées DPJ : 1 800 361-5310 Coordonnées service de police : Roussillon : 450 638-0911 Processus du traitement d'une plainte : Reforme du traitement des plaintes en milieu scolaire   pour une meilleure protection des droits des élèves du Québec (quebec.ca)</p>

	<b>Composantes du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école</b>	<b>Démarche à suivre en cas de violence et d'intimidation</b>	<b>Outils référentiels</b>
<b>Adulte témoin ou avisé de la situation</b>	<b>5. Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne (art. 75.1, 5)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans une situation de violence grave ou d'intimidation, la direction doit être immédiatement informée;</li> <li>• En tout temps, mettre fin à la violence et assurer le sentiment de sécurité de la victime;</li> <li>• Prendre connaissance des faits;</li> <li>• Faire une évaluation sommaire de la situation;</li> <li>• L'intervenant évalue la situation et fait la 1<sup>re</sup> intervention;</li> <li>• Assurer le transfert d'information auprès de tous les intervenants concernés;</li> <li>• L'éducatrice spécialisée ou la responsable du service de garde informe la direction ou la direction adjointe;</li> <li>• L'éducatrice spécialisée vérifie les événements, rencontre les élèves impliqués (auteur(s), victime(s), témoin(s), offre le soutien et l'encadrement nécessaires et finalement, complète le formulaire numérique en ligne (SPI);</li> <li>• Les parents sont informés par la direction, la direction adjointe, une éducatrice spécialisée ou la responsable du service de garde;</li> <li>• Mise en place des mesures de soutien et des sanctions disciplinaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartable de consignation des événements : One note et Mozaïk portail.</li> </ul>

	<p><b>6.section distincte sur les violences à caractère sexuel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est consacrée aux violences à caractère sexuel. Cette section doit prévoir, en plus des éléments prévus à l'alinéa 9 (le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte) de l'article 75.1, les éléments suivants :</li> <li>•</li> <li>• Tout le personnel de l'école va suivre la formation : La formation Le <b><i>pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel</i></b></li> <li>• Des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel. Partager les bonnes pratiques en matière de sécurité des lieux et des personnes ; Formation avec les conseillers pédagogiques du CCQ pour les membres du personnel Ajout de surveillant sur la cour d'école; Ajout de lumière aux alentours du terrain de l'école; Attribution de zone de surveillance ; Ateliers par les techniciens en éducation spécialisé et des partenaires (policiers); Offrir le contenu obligatoire d'éducation à la sexualité.</li> </ul> <p><b>Le Protecteur national de l'élève se réfère à la définition de la violence à caractère sexuelle inscrite à la loi:</b> « toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RÉFORME DU TRAITEMENT DES PLAINTES EN MILIEU SCOLAIRE   POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES DROITS DES ÉLÈVES DU QUÉBEC (quebec.ca)</li> <li>• Porter plainte   <a href="https://www.gouvernement.qc.ca/Porter-plainte">Porter plainte   Gouvernement du Québec (quebec.ca)</a></li> <li>• Toutes les mesures et actions de prévention dans le document sont valides pour intervenir en cas de violence à caractère sexuel. Au besoin, un partenaire externe tel que la protection de la jeunesse (en vertu de l'article 39.1 LPJ) et/ou les policiers peuvent être interpellés pour appuyer l'intervention.</li> </ul>
--	--	--	--

	7. Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte (art. 75.1, 7)	8. Les sanctions disciplinaires applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif des actes (art. 75.1, 8)	9. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence (art. 75.1, 9)	Outils référentiels
AUTEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Description des événements et intentions poursuivies;</li> <li>● Identifier la mesure d'aide ou de soutien approprié;</li> <li>● Référence et possibilité de suivi par une technicienne en éducation spécialisée;</li> <li>● Contrat d'engagement, procédure de suivis et d'évaluation;</li> <li>● Réparation des torts causés;</li> <li>● Ateliers d'habiletés sociales ou de sensibilisation (victimes ou agresseurs);</li> <li>● Ateliers sur l'estime de soi/affirmation;</li> <li>● Référence à une ressource professionnelle;</li> <li>● Rencontre de retour de suspension;</li> <li>● Réflexion écrite accompagnée;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Application de la sanction prévue aux règles de vie en fonction de la gravité et de la répétition en tenant compte du dossier particulier de l'élève;</li> <li>● Rencontre du ou des élèves par : son titulaire, la technicienne en éducation spécialisée, la direction et les adultes concernés du service de garde, s'il y a lieu;</li> <li>● Retrait de ou des élèves impliqués;</li> <li>● Communication aux parents;</li> <li>● Suspension interne ou externe;</li> <li>● Plainte policière.</li> </ul> <p><b>En cas de violence à caractère sexuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● AUCUNE sanction ne doit être appliquée pour les enfants de moins de 12 ans qui présentent des comportements sexualisés préoccupants ou problématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le titulaire et l'intervenant verront à ce que les mesures mises en place soient appliquées et respectées par l'élève ou les élèves;</li> <li>● Un suivi sera donné aux parents pour les informer, les impliquer et voir comment ils s'organisent avec le support offert;</li> <li>● Consigner toute la démarche d'intervention dans le cartable de consignations des événements au bureau de la technicienne en éducation spécialisée et dans SPI par la direction;</li> <li>● La technicienne en éducation spécialisée assure le suivi nécessaire pour donner suite aux mesures prises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Feuillelet d'information : <b><i>Interventions possibles par un adulte témoin lors d'une situation de violence;</i></b></li> <li>● <b><i>Règles de vie;</i></b></li> <li>● Contrat d'engagement et suivi;</li> <li>● Communication numérique.</li> </ul>

AUTEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). À la suite d'un signalement à la DPJ, <b>toujours attendre leurs indications avant d'entamer des suivis et appliquer les recommandations</b></li> <li>● <b>En cas de violence à caractère sexuel :</b> Référer ou collaborer avec des ressources spécialisées lorsque nécessaire pour assurer un soutien optimal aux élèves victimes et auteurs (ex.: CAVAC, CALACS, IVAC, CIVAS, Centre d'expertise Marie-Vincent, etc.)</li> </ul>	<p>Le personnel professionnel de l'école devrait être impliqué dans la réflexion à propos des mesures d'encadrement et de suivi, avant leur mise en place. Pour obtenir du soutien, communiquez avec la personne responsable de l'éducation à la sexualité au CSSDGS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES RECONNUS AUTEURS DES GESTES (soit parce que les gestes ont été vus/entendus par des adultes/témoins, soit par les instances légales).</b> Règle générale, les gestes réparateurs ne devraient pas faire partie des sanctions considérées en cas de VACS (ce type de sanction n'est simplement pas adapté ni pour l'élève victime ni pour l'élève auteur des gestes) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne jamais forcer l'élève victime à recevoir un geste réparateur de la part de l'élève auteur;</li> <li>• Toutefois, certains gestes réparateurs peuvent être fait sans être destinés à la personne victime directement, comme écrire une lettre sans la remettre ou poser des gestes bénéfiques pour la collectivité, pour l'école au complet.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le titulaire et l'intervenant verront à ce que les mesures mises en place soient appliquées et respectées par l'élève ou les élèves;</li> <li>● Un suivi sera donné aux parents pour les informer, les impliquer et voir comment ils s'organisent avec le support offert;</li> <li>● Consigner toute la démarche d'intervention dans le cartable de consignations des événements au bureau de la technicienne en éducation spécialisée et dans SPI par la direction;</li> <li>● La technicienne en éducation spécialisée assure le suivi nécessaire pour donner suite aux mesures prises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Feuille d'information : <b><i>Interventions possibles par un adulte témoin lors d'une situation de violence;</i></b></li> <li>● <b><i>Règles de vie;</i></b></li> <li>● Contrat d'engagement et suivi;</li> <li>● Communication numérique.</li> </ul>
--------	---	---	---	--

	7. Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte (art. 75.1, 7)	9. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence (art. 75.1 ,9)	Outils référentiels
<b>VICTIME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Description des événements;</li> <li>● Possibilité de faire un plan d'aide;</li> <li>● Rencontre possible avec un professionnel;</li> <li>● Participer à des activités d'habiletés sociales;</li> <li>● Lui rappeler qu'il est important de dénoncer;</li> <li>● Offrir des ateliers de prévention en grand groupe;</li> <li>● Suivi personnalisé;</li> <li>● Procédure de suivis et d'évaluation;</li> <li>● Proposer des moyens de dénoncer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le titulaire ou l'intervenant verra à ce que les mesures mises en place pour soutenir l'élève soient appliquées et respectées par l'élève;</li> <li>● La personne responsable du suivi revoit l'élève pour vérifier la réussite du plan et évaluer la vulnérabilité de l'élève face à d'éventuels incidents;</li> <li>● Un suivi sera donné aux parents pour les informer de la situation, pour les impliquer ou pour vérifier comment ils s'organisent avec le support offert.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rôles et responsabilités des différents acteurs;</li> <li>● Comment intervenir lors d'un comportement d'intimidation ou de violence;</li> <li>● Livres : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Agir contre la violence et l'intimidation</b> Par Nancy Doyon</li> <li>➤ <b>NON à l'intimidation</b> Par Nancy Doyon</li> </ul> </li> </ul>

	<b>7. Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte (art. 75.1, 7)</b>	<b>9. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence (art. 75.1, 9)</b>	<b>Outils référentiels</b>
<b>TÉMOIN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● S'il y a lieu, rassurer le témoin et lui permettre de s'exprimer;</li> <li>● Possibilité de participer à des activités d'habiletés sociales;</li> <li>● Ateliers de grand groupe sur les différents rôles des témoins dans une situation d'intimidation;</li> <li>● Offrir des moyens de dénonciation;</li> <li>● Rappeler qu'il est important de dénoncer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le titulaire ou l'intervenant verra à ce que les mesures mises en place pour soutenir l'élève soient appliquées et respectées par l'élève;</li> <li>● S'il y a lieu, un suivi sera donné aux parents pour les informer de la situation, pour les impliquer ou pour vérifier comment ils s'organisent avec le support offert.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rôles et responsabilités des différents acteurs;</li> <li>● Comment intervenir lors d'un comportement d'intimidation ou de violence.</li> </ul>

	<b>5. Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne (art. 75.1, 5)</b>	<b>7. Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte (art. 75.1, 7)</b>	<b>9. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence (art. 75.1, 9)</b>	<b>Outils référentiels</b>
<b>AUTEUR (PARENTS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication avec les parents;</li> <li>• Les informer de ce qui s'est passé en s'appuyant sur des faits;</li> <li>• Les informer des interventions faites;</li> <li>• Les impliquer dans la recherche de solutions.</li> </ul>	<b>Au besoin :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suggestions de lectures et/ou de sites Internet;</li> <li>• Référence à des ressources externes;</li> <li>• Implication dans le contrat d'engagement ou des mesures disciplinaires prises pour encadrer.</li> </ul>	Un suivi sera effectué aux parents pour les informer de la situation, pour les impliquer ou pour vérifier comment ils s'organisent avec le support offert.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sites Internet</b>  <a href="http://mels.gouv.qc.ca/ViolenceEcole">http://mels.gouv.qc.ca/ViolenceEcole</a>  <a href="http://www.mojagis.com">http://www.mojagis.com</a> </li> </ul>
<b>VICTIME (PARENTS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication avec les parents;</li> <li>• Les informer de ce qui s'est passé en s'appuyant sur des faits;</li> <li>• Les informer des interventions faites;</li> <li>• Les impliquer dans la recherche de solutions.</li> </ul>	<b>Au besoin :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suggestions de lectures et/ou de sites Internet;</li> <li>• Référence à des ressources externes;</li> <li>• Implication dans le plan d'aide.</li> </ul>	Un suivi sera effectué aux parents pour les informer de la situation, pour les impliquer ou pour vérifier comment ils s'organisent avec le support offert.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sites Internet</b>  <a href="http://mels.gouv.qc.ca/ViolenceEcole">http://mels.gouv.qc.ca/ViolenceEcole</a>  <a href="http://www.mojagis.com">http://www.mojagis.com</a> </li> </ul>

	5. Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne (art. 75.1, 5)	7. Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte (art. 75.1, 7)	9. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence (art. 75.1, 9)	Outils référentiels
TÉMOIN (PARENTS)	<p><b>Au besoin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication avec les parents;</li> <li>• Les informer de ce qui s'est passé en s'appuyant sur des faits;</li> <li>• Les informer des interventions faites;</li> <li>• Les impliquer dans la recherche de solutions.</li> </ul>	Suggestion de lectures et/ou de sites Internet.	<p><b>S'il y a lieu</b> Un suivi sera donné aux parents pour les informer de la situation, pour les impliquer ou pour vérifier comment ils s'organisent avec le support offert.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sites Internet</b> <a href="http://mels.gouv.qc.ca/ViolenceEcole">http://mels.gouv.qc.ca/ViolenceEcole</a> <a href="http://www.mojjagis.com">http://www.mojjagis.com</a></li> </ul>

Site WEB du MELS : <http://mels.gouv.qc.ca/ViolenceEcole>